

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Comment fut composé le Code de droit canonique

Les forces spirituelles : Mourir

Le rationalisme et la sécularisation du monde

En quelques lignes...

Les « Bons Mystiques » et les Quiétistes

Un très vieux drame maritime

Cardinal Pierre GASPARRI

Pierre SANSON

Victor GIRAUD

\* \* \*

Albert CHEIREL

Albert de BURBURE de WESEMBEEK

Les idées et les faits : Chronique des idées : Les conclusions du débat sur Jean Brito, Mgr J. Schyrgens.

## La Semaine

Le débat à la Chambre et le ton de la presse, cette semaine, ont renforcé notre conviction : il faut que le nouveau gouvernement, pour faire œuvre utile, trouve le moyen de parler au pays. Si, vraiment, MM. Theunis et Franqui veulent se dévouer à l'intérêt général, mettre au service du Bien commun une abnégation réelle, il importe, il est absolument nécessaire, sous peine de voir leur action éternuée et leur bonne volonté contrecarrée, qu'ils donnent à la masse de leurs compatriotes, la certitude que, grands financiers hier, promoteurs et défenseurs éminents de formidables intérêts particuliers, ils ne sont plus, aujourd'hui, que les serviteurs du Bien public, les chefs d'un gouvernement de salut public. Non seulement il n'est pas impossible de convaincre les Belges à ce sujet, mais ce n'est pas difficile à la condition, toutefois, que MM. Theunis et Franqui n'aient pas l'arrière-pensée de redevenir demain ou après-demain les magnats de la finance qu'ils étaient hier... Mieux que quiconque ils peuvent redresser notre économie, gouverner fermement et avec autorité, obtenir du pays les sacrifices nécessaires, mais *seulement* en ne vivant plus que pour l'intérêt général... Quel beau rôle! Quelle reconnaissance ne leur vouerait-on pas!...

Il n'est que trop facile, en temps de crise, de pratiquer la surenchère démagogique. Une belle voix, des formules grandiloquentes et creuses, des sous-entendus menaçants, une critique violente, il n'en faut pas plus pour cristalliser les mécontentements et susciter des acclamations enthousiastes. M. Paul Crokaert, sénateur catholique, continue toujours la mauvaise besogne qu'il poursuit depuis trop longtemps. Les contradictions ne le gênent d'ailleurs guère dans son négativisme totalitaire! Pendant longtemps, et jusqu'à hier ou avant-hier, il était dévaluateur convaincu. Le voilà d'un avis opposé! Pourquoi? Mystère... « Une nouvelle aventure monétaire serait terrible — écrivait-il dans le *Soir* d'hier, jeudi — car elle se produirait en pleine crise économique. » Mais... il y a quelques semaines à peine, le même M. Crokaert, en pleine crise économique, ne recommandait-il pas de s'accrocher au blocsterling?

« Cela est si vrai — continue-t-il — que des hypothèses monétaires (le joli mot!) encore acceptables il y a quelques mois (*sic!*) doivent être impitoyablement (rien de moins!...) rejetées aujourd'hui. On n'opère pas un grand malade à chaud. Le franc doit rester le franc. »

On ne se f... pas plus élégamment du pauvre lecteur. Ah! le verbalisme, quelle peste...

La politique yougoslave est bien dangereuse en ce moment et nous voulons croire que Paris prodiguera à Belgrade d'énergiques « conseils » de modération et de prudence. Une guerre entre la

Yougoslavie et l'Italie, car c'est de cela que l'on parle ouvertement là-bas, ne profiterait qu'au roi de Prusse. La note dénonçant la complicité hongroise dans l'attentat de Marseille est bien maladroite. Elle l'est, d'abord, parce qu'elle ne dit pas un mot de l'incurie française. Une meilleure surveillance, des mesures plus sévères, eussent pourtant empêché les assassins de commettre leur crime. Elle l'est, ensuite, venant de ceux-là même qui édifièrent un monument à l'assassin de Serajevo et qui servent une pension à sa famille. Comme le disait, mardi dernier, dans sa belle conférence, le courageux et éloquent député de la Gironde, M. Philippe Henriot, il ne faudrait tout de même pas donner l'impression que l'on applaudit au crime politique quand il sert et qu'on le dénonce quand il dessert...

\* \* \*

Le malheur est que les traités de paix ont déposé, dans l'Est européen, une série de bombes à retardement qui menaceront la paix aussi longtemps que l'on n'aura pas réparé les erreurs les plus grossières et les fautes les plus évidentes. M. Philippe Berthelot, le diplomate français mort ces jours-ci et dont l'influence fut pour beaucoup dans ces erreurs et dans ces fautes, se félicitait volontiers d'avoir morcelé l'Autriche-Hongrie et pulvérisé la grande puissance catholique. Sa politique sectaire et à courte vue coûtera cher à l'Europe. Protestant, il avait comme une sympathie naturelle pour l'Allemagne prussifiée. Il fut un des principaux adversaires d'un Etat rhénan catholique et d'une confédération de l'Allemagne du Sud qui eût rejetée l'hégémonie prussienne. Son erreur, et celle de ceux qui pensèrent comme lui, ont empêché la défaite de 1918 de produire les résultats bienfaisants et sauveurs qu'elle portait en elle. Et pourtant, l'Occident ne vivra en paix que lorsque la Prusse aura été mâtée...

Une nouvelle guerre alors? Nous y courrons tout droit. M. Cyrille Van Overbergh, le courageux ministre d'Etat qui n'a cessé, depuis la guerre, de dénoncer la duplicité allemande et d'alerter l'opinion belge — ce qui fut particulièrement méritoire à certaines heures d'euphorie — publie, ce matin même, en *Tribune libre* du SOIR, sous le titre : « L'Allemagne », un réquisitoire terrible. TOUTE LA VIE ALLEMANDE EST ORGANISÉE EN VUE D'UNE GUERRE PROCHAINE. Les statistiques citées par le chef des démodocrates-chrétiens au Sénat sont aussi angoissantes qu'apodictiques. L'Allemagne entière travaille à plein rendement pour activer le réarmement. « Toute la grande industrie allemande travaille depuis un an comme si la mobilisation industrielle de guerre avait été décrétée. »

Et M. Van Overbergh demande : Avec quel argent?



*Avec quel argent tout cela se fait-il? Avec les soixante-quatre milliards (de nos francs) de réparations que l'Allemagne ne paie plus depuis le moratoire Hoover; avec les milliards et les milliards — intérêts et amortissement — qu'elle refuse de payer depuis deux ans à ses créanciers privés étrangers.*

Et on a laissé faire! Et on laisse encore faire!...

On accusera, sans nul doute, M. Van Overbergh d'être alarmiste. Il s'agit bien de cela! Qu'on le confonde, s'il se trompe, mais qu'on le félicite de son admirable ténacité, s'il dit vrai.

\* \* \*

Nous n'accablerons pas les esprits généreux et chimériques qui se sont complètement fourvoyés à ce sujet, qui se sont trompés sur l'Allemagne comme il n'était vraiment pas permis de se tromper. A la condition, toutefois, qu'ils reconnaissent leurs erreurs et qu'ils ne s'obstinent pas à répéter: Tout de même, si on avait traité l'Allemagne autrement après la guerre, nous n'en serions pas là! Voulant dire, non pas, ce que nous estimons vrai, qu'un armistice moins prématuré et des conditions de paix plus dures eussent brisé la Prusse — mais qu'un traitement plus bénin encore, des concessions plus nombreuses et plus substantielles, eussent empêché cette Prusse d'être mécontente et de penser à la revanche! Incorrigibles rêveurs! Pauvres psychologues, aussi, et idéalistes ignorants!... Heureusement que leurs dangereuses illusions n'ont pas eu le temps de tout compromettre et que Hitler est venu, avant qu'il ne fût trop tard, ramener sur terre ces habitants des nuées.

Car maintenant, le fait est là, certain, crevant les yeux: l'Allemagne hitlérienne prépare, ouvertement, l'agression-surprise par tous les moyens. Une guerre préventive n'est plus possible... vous savez bien? cette guerre préventive pour laquelle on n'avait ni assez de quolibets, ni assez de railleries, cette guerre préventive que des personnalités européennes de premier plan regrettent, maintenant, de n'avoir pas préconisée il y a quelques années...

\* \* \*

Quand la Prusse tentera-t-elle son coup? Elle sera prête bientôt. Puis elle commencera le chantage à la guerre. Profitant de la moindre difficulté politique dans le monde, soutenant les uns, encourageant les autres, promettant tel secours ou... telle dépouille, elle aura la politique de son armée. Elle jouera de l'arme dont elle dispose. Le chantage... jusqu'à ce que, ou bien elle croira le moment venu, ou bien, prise à son propre jeu, s'étant trop avancée, elle sera entraînée à passer de la menace à l'exécution...

Entre-temps c'est la course aux armements, à elle seule une terrible menace de guerre. Course aux armements dont est SEULE responsable l'Allemagne prussienne. Toutes les tirades sur les marchands de canons ne changent rien à cette réalité: il faut s'armer pour éviter l'invasion et l'écrasement. Angleterre et France, qu'elles le veulent ou non, *doivent* courir au plus pressé: empêcher la Prusse de prendre l'avance. Belges, Suisses, Hollandais, Tchécoslovaques, justement inquiets, se saignent aux quatre veines pour assurer leur défense et pour vivre dignement, c'est-à-dire indépendants et libres, libres surtout d'une sujétion prussienne, forme contemporaine de l'esclavage et de la barbarie...

\* \* \*

Qu'elles semblent hypocrites et puérides, après cela, les déclarations de Hitler à deux hommes politiques français! Et comme

les deux colonnes de chiffres, alignés par M. Van Overbergh, font éclater, d'une part toute l'astuce, toute la fourberie du Fuehrer, d'autre part la candeur naïve de M. Jean Goy, député de la Seine! Car enfin, si la Prusse ne voulait pas la guerre, elle que rien ni personne ne menacent, pourquoi arme-t-elle à cette allure vertigineuse? « Parce que nous nous sommes battus — a dit le Fuehrer — nous comprenons mieux l'inutilité et l'horreur d'une guerre. » Mais alors pourquoi ces armements formidables? Pourquoi cette militarisation de toute une nation? Pourquoi faire croire à tout un peuple que la guerre est pour demain? Car dans l'Allemagne entière, l'homme dans la rue vous dira que la guerre est pour demain.

« Vous nous reprochez nos armements — remarque Hitler — mais vous armez vous-mêmes. Et vous justifiez vos armements en déclarant que nous nous refusons à désarmer. » C'est le sophisme bien connu. Seulement voilà, si la France avait désarmé, le réarmement allemand eût été plus rapide encore. Tant que l'on se refusera à parler, non seulement des armes, mais aussi des intentions de ceux qui les possèdent, l'équivoque durera et le sophisme régnera. Il est absurde de parler de menace française ou anglaise dirigée contre l'Allemagne. Toute l'Allemagne en est arrivée à croire que son existence même était en danger et qu'il fallait s'armer pour assurer son indépendance. Le crime est là. On ne rappellera jamais assez la parole de Fœrster: Rien à faire avec l'Allemagne tant que les Allemands ne seront pas convaincus qu'ils ont voulu la guerre et qu'ils l'ont perdue. La France ne s'arme que pour se protéger, l'Allemagne arme pour attaquer. Tout le reste: *verba et voces*.

« Il n'est pas possible que les anciens combattants n'imposent pas la paix au monde », conclut Hitler. Mais tous ceux qui reviennent d'Allemagne vous diront que villes et villages fourmillent de... nouveaux combattants en uniforme — jamais on ne vit autant d'uniformes outre-Rhin — qui ne pensent en effet qu'à imposer la paix au monde, mais après une guerre qui aura fait d'eux de... « nouveaux anciens combattants » victorieux, artisans d'une hégémonie prussienne qui courbera tout l'Occident sous la domination de la race élue... *Deutschland über alles!*...

Et M. Goy d'ajouter :

*Certes, en entendant de tels propos, nous n'avons pu nous empêcher de songer aux renseignements recueillis sur le réarmement de l'Allemagne et nous nous sommes rappelé l'attitude belliqueuse et revancheuse de certains.*

*Aussi, nous ne voulons pas faire naître des illusions dangereuses, mais nous nous refusons à laisser semer je ne sais quelle panique démoralisante et il nous est apparu que nous ne pouvions pas passer sous silence de telles déclarations.*

Panique démoralisante? Mais les gouvernements français et anglais devraient faire afficher sur tous les murs de France et de Grande-Bretagne des exposés comme celui de M. Van Overbergh. Il ne s'agit pas de provoquer des paniques, mais d'ouvrir les yeux sur une menace plus précise chaque matin. Tout Français, tout Anglais, tout Italien, tout Belge, tout Européen convaincu qu'une victoire prussienne serait un désastre pour la civilisation occidentale, tous devraient avoir, comme préoccupation dominante, le souci d'arrêter la Prusse sur la pente du crime...



## Le dernier discours du cardinal Gasparri

# Comment fut composé le Code de droit canonique

*Ce discours fut le dernier acte public de l'ancien cardinal-secrétaire d'Etat.*

*Quelques jours après il mourait inopinément.*

*Ce récit de la compilation du Code de droit canon a un tour personnel qui en fait un document aussi rare qu'intéressant.*

*Il a été lu par le cardinal Gasparri devant une assemblée de canonistes réunis en Congrès à Rome et venus de tous les pays du monde pour célébrer deux grands centenaires juridiques, le quinzième de la promulgation du Code de Justinien et le septième de la publication des Décrétales de Grégoire IX.*

*Peut-être essaierons-nous dans un prochain article de recueillir pour les lecteurs de la Revue catholique quelques enseignements, choisis parmi les moins abstrus, de ce Congrès mondial de jurisconsultes.*

*Mais le plus accessible et le plus prenant de ces enseignements nous a paru cette évocation personnelle de celui qui fut la cheville ouvrière de la codification du droit canon.*

L. P.

La Commission du Congrès juridique international m'a prié de vous entretenir, durant le bref espace de vingt minutes, de la formation du *Codex juris canonici, Pii X Pontificis Maximi jussu digestus, Benedicti XV auctoritate promulgatus* (1) pour l'Eglise latine. J'ai accepté l'invitation, ayant été le principal auteur de la formation de ce Code, et j'en ferai brièvement l'histoire complète avec des détails inédits et inconnus, parce que personnels.

La succession des siècles et la variation des circonstances avaient tellement multiplié et compliqué les lois de l'Eglise catholique et en particulier de l'Eglise latine que l'on pouvait leur appliquer la définition que Pline donnait du droit romain : « *Immensum aliarum super alias coacervatorum legum cumulum* » (2). » Même à ceux qui avaient passé leur vie dans l'étude du droit canon, il arrivait parfois d'ignorer si, concernant tel ou tel cas particulier, existait une prescription canonique, ou bien si la prescription qui existait était encore en vigueur. De là le désir très vif et général des canonistes que cessât cette déplorable situation de la législation ecclésiastique et que l'Autorité Suprême de l'Eglise, c'est-à-dire le Saint-Siège, publiât un Code canonique *ad instar* des codes civils. La Divine Providence voulut finalement que ce vœu commun fût exaucé.

Examinant le cours de ma vie, je vois clairement ce que le Seigneur voulait principalement de moi. Il voulait ma coopération à la formation du Code de droit canon, si nécessaire à l'Eglise et

si désiré par tous les intéressés. C'est pourquoi, dans son infinie miséricorde, il m'accorda tout ce qui était nécessaire pour accomplir cette mission ardue, très ardue. Et dès mon enfance il ordonna à son but tous les événements de ma vie et me conduisit jusqu'au poste de secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, où seulement était possible la compilation du Code canonique, comme je le dirai par la suite.

Mais le Code canonique, pour obtenir tout son effet, devait être formé par ordre du Saint-Père, sous sa direction, et il devait finalement être promulgué par le même Souverain Pontife. Pour cela il fallait sur le siège de Saint-Pierre un Pape convaincu de la nécessité du Code et décidé à surmonter toutes les difficultés que présenterait nécessairement sa compilation. Avec tout le respect dû à sa grande mémoire, je ne crois pas que la Codification canonique pouvait être faite par Léon XIII, bien que son pontificat soit glorieux dans l'histoire de l'Eglise à tant de titres. Mais vivait sous ce pontificat de Léon XIII un éminentissime cardinal, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, qui avait toutes les qualités nécessaires à cet effet. D'une part, comme curé, vicaire général, évêque, patriarche, il avait certainement touché du doigt les difficultés que présentait alors la législation ecclésiastique et naturellement il avait sans doute désiré lui aussi que ces difficultés fussent supprimées ou diminuées par la codification. Qui sait combien de fois dans le ministère pastoral il aura désiré un Code canonique à l'exemple des Codes civils ! D'autre part, le cardinal Sarto n'avait pas l'habitude de s'effrayer ou de s'arrêter devant la longueur ou la difficulté d'un travail. En somme, tout faisait prévoir que le cardinal Sarto, élevé au pontificat suprême, pourrait être le Pape de la Codification. Après la mort du grand Léon XIII, fut de fait élevé au Souverain Pontificat le patriarche de Venise, qui prit le nom de Pie X.

Presque immédiatement après son élévation, je fus, comme secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, admis à lui baiser la main et à lui demander sa bénédiction pour moi et pour toute la secrétairerie. Avec cette façon toute paternelle qui le caractérisait, le Saint-Père me demanda : « Qu'y aurait-il à faire actuellement dans ce domaine ? » Je lui répondis : « Il y aurait à faire le Code de droit canon, Très Saint-Père. » Et lui : « Est-ce possible ? » Moi : « Oui, Très Saint-Père, c'est possible. Sans doute, c'est un travail long et difficile, mais il serait pour l'Eglise d'une immense utilité. » Alors, le Pape : « Faisons-le. Si je ne puis le promulguer, mon successeur le promulguera. » A quoi je repartis : « Mais non, Très Saint-Père, c'est Votre Sainteté qui doit le promulguer. D'abord, nous prions le Seigneur qu'Il accorde à Votre Sainteté un long Pontificat, au moins aussi long qu'à vos deux prédécesseurs immédiats.

(1) Code du droit canonique, compilé par ordre du souverain pontife Pie X et promulgué par l'autorité de Benoît XV.

(2) Une immense accumulation de lois entassées les unes sur les autres.



Ensuite nous travaillerons avec ardeur à la compilation de ce Code, qui sera le Code de Pie X. »

Peu de jours après, fut reçu en audience l'éminentissime Gennari, canoniste insigne. Le Saint-Père lui parla de la Codification que je lui avais suggérée. Le cardinal répondit dans le même sens, et il ajouta que ce grand travail serait en bonnes mains s'il était confié au secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Ce fut alors, c'est-à-dire une semaine environ après son élévation au Souverain Pontificat, que Pie X décida la compilation du Code canonique et qu'il m'en confia la charge. Or chacun sait que Pie X réfléchissait bien avant de prendre une décision, mais qu'une fois prise, il s'y tenait fermement.

\* \* \*

La nouvelle de la décision prise par le Saint-Père se répandit rapidement, mais presque tous jugeaient la chose impossible à cause de son énorme difficulté. L'abbé Many, qui fut mon successeur à la Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris, consacra trois leçons à démontrer cette impossibilité, ce qui, franchement, était un peu exagéré! Lorsque le travail fut bien en route, je l'appelai à Rome pour y collaborer, et à notre première et amicale rencontre, je lui demandai si, maintenant, il croyait à la possibilité de la Codification. « A présent, j'y crois, me répondit-il, parce que je la vois. » Sa collaboration fut très utile et l'abbé Many fut un des plus chauds admirateurs du Code.

A Rome même, les juristes de toute classe, ecclésiastiques et laïques, étaient du même sentiment. « Bien que le travail, disaient-ils, soit confié à ce bûcheur de Mgr Gasparri, néanmoins il ne durera que quelques mois, jusqu'aux vacances, qui en marqueront la fin. » Et ils citaient l'exemple d'un ordre donné par le Souverain Pontife vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour la réforme du Bréviaire. Cet ordre dort encore dans les archives de la Sacrée Congrégation.

Mais cette opinion commune alla se modifiant au fur et à mesure que le travail avançait.

Dans le *Praefatio* qui précède le texte du Code, il est dit que les consultants, se conformant à des règles prescrites, devaient préparer les canons concernant la partie du Code qui leur était assignée. A ce propos je dois dire qu'une Commission de canonistes de valeur discuta avant tout l'index du Code, qui, ensuite, fut partiellement modifié selon que le suggérait la marche du travail. Cette Commission dressa alors la liste des meilleurs canonistes connus dans toute l'Eglise latine et assigna à chacun la matière sur laquelle il devait rédiger les canons. Tous acceptèrent le travail qui leur était assigné, sauf le vicaire général de Vienne, qui demanda à en être dispensé, ayant dépassé les quatre-vingt-dix ans. Je lui accordai facilement la dispense et passai son travail à un autre canoniste. Comme il est dit dans la préface du Code, sur chaque point écrivirent au moins deux consultants. Sur les points de difficulté ou d'importance particulière, trois ou quatre canonistes proposèrent un texte, à l'insu l'un de l'autre. Ces textes, imprimés et distribués, servaient de base aux discussions.

J'avais dit au S.-P. Pie X que le travail de la Codification durerait environ vingt-cinq ans et, en vérité, il eût fallu tout ce temps s'il y avait eu une seule Commission avec une seule séance par semaine. Mais cet espace de vingt-cinq ans me paraissant trop long, je nommai dès le début deux Commissions travaillant sur deux matières distinctes. Ceux qui avaient préparé les canons faisaient toujours partie de ces Commissions lorsqu'ils habitaient Rome.

Et ici je crois opportun d'expliquer plus précisément le fonctionnement des deux Commissions, afin qu'apparaisse l'immensité du travail. Chaque Commission se composait d'environ dix membres choisis parmi les meilleurs canonistes du clergé régulier et

séculier. Lorsqu'il fut question d'examiner les canons relatifs aux religieux, on y ajouta un représentant des Ordres religieux à vœux solennels et un représentant des Congrégations religieuses à vœux simples. Sous ma présidence, une Commission se réunissait le matin du jeudi et l'autre l'après-midi du dimanche, pour examiner les canons préparés par les consultants sur les diverses matières. Par exemple, la Commission du jeudi examinait les canons *De baptismo*, celle du dimanche les canons *De sacra ordinatione*. Aux séances des deux Commissions, l'assistant était Mgr Pacelli, aujourd'hui secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Nous voici donc, supposons, à la séance du dimanche. Les membres de la Commission avaient étudié, par exemple, les canons *De sacra ordinatione* remis par les deux consultants, et je demandais à chacun son sentiment sur chaque canon. Il n'est jamais arrivé que tous fussent d'accord pour approuver tout le schéma qui avait été proposé, chacun avait quelque chose à ajouter, à supprimer ou à modifier. Si, le dimanche suivant, nous fussions revenus en séance avec les mêmes éléments, nous serions arrivés à un résultat analogue. D'où, pour avancer, il était nécessaire que je fisse une rédaction unique tenant compte des schémas et de la discussion. Mais, en vérité, cette rédaction unique je la faisais à ma manière. Il fallait, d'ailleurs, que je l'écrive immédiatement, c'est-à-dire le dimanche même et le lundi afin qu'elle puisse être imprimée, corrigée et distribuée aux membres de la Commission pour la discussion du dimanche suivant. Entretemps avait lieu la séance du jeudi et le même travail se renouvelait pour les canons *De baptismo*. Je devais préparer, ici encore, la rédaction unique le jeudi même et le vendredi pour pouvoir la remettre aux membres de la Commission le samedi soir ou le lundi pour la discussion du jeudi. Et l'on continuait ainsi jusqu'à ce que la Commission n'eût plus rien à dire. En cas de divergence, la rédaction du canon conforme au droit en vigueur ou bien adoptée par la majorité était mise dans le texte et l'autre en note avec indication des raisons.

Outre les deux Commissions dont nous venons de parler, il y avait une grande Commission d'environ vingt-cinq membres. Toujours sous ma présidence, cette Commission devait examiner les canons approuvés par les deux Commissions mineures. Mais la réunion de cette grande Commission présentait un grave inconvénient. Naturellement chaque membre voulait exprimer son avis sur chaque canon et ainsi pour examiner les canons d'un schéma il fallait une discussion de plusieurs heures. A cause de cet inconvénient, la réunion de la grande Commission fut supprimée. Pour y suppléer, on envoyait à chaque membre le schéma imprimé avec prière d'écrire en marge l'avis que l'on voulait émettre et de renvoyer le schéma ainsi annoté dans les quinze jours. Ce système, à tous points de vue, remplaçait avantageusement la réunion de la grande Commission.

Enfin, il y avait la Commission cardinalice nommée par le Saint-Père. Avant tout, je devais examiner les avis de la grande Commission et, laissant tomber ceux qui ne méritaient pas de retenir l'attention, soumettre les autres à l'examen des éminentissimes cardinaux, en même temps que les schémas des deux Commissions. La Commission cardinalice se réunissait sur mon avis. Après un premier examen, on faisait imprimer à nouveau les schémas avec les observations de la grande Commission approuvées par les éminentissimes cardinaux ou d'autres qu'ils avaient suggérées, puis la semaine suivante, le tout était soumis à un nouvel examen de la Commission cardinalice. Lorsque celle-ci déclarait qu'elle n'avait plus rien à ajouter, le schéma était mis à part.

Tel fut le travail qui pesa sur mes épaules durant quatorze ans environ, du commencement de novembre à la fin de juillet de chaque année. Travail auquel il faut ajouter celui de la secrétairerie de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Et je puis assurer qu'au cours de l'année, excepté le jour de Pâques,



qui était remplacé par le lundi, le travail de la codification ne chôma pas un seul jour.

De tout ce qui a été dit, il ressort clairement que ce travail ne pouvait être accompli que par le secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, qui avait à sa disposition à n'importe quel jour et à n'importe quelle heure l'imprimerie vaticane et qui, jouissant en cette œuvre grandiose de la pleine confiance du Saint-Père, dirigeait de façon expéditive le travail sans nulle opposition d'aucune part.

Et voilà pourquoi la Divine Providence, qui voulait de moi la coopération à la Codification du droit canon, me conduisit malgré moi à ce poste. Maintenant je le reconnais et je L'en remercie, demandant humblement pardon si je n'ai pas correspondu comme je l'aurais dû à ses desseins miséricordieux et bienveillants.

\* \* \*

La compilation du Code avançant rapidement, le Seigneur m'inspira une bonne idée. Au fur et à mesure que se terminait la préparation des divers livres du Code, je pensai qu'il serait très utile de les envoyer à tous les évêques de l'Eglise latine, y compris les vicaires et préfets apostoliques, avec prière de les examiner, puis de m'envoyer leurs observations. Chacun fut autorisé à confier ce travail de révision à trois hommes de confiance choisis parmi les canonistes les plus compétents du clergé régulier ou séculier. Et à tous fut imposé le secret qui, chose singulière, fut observé religieusement. Environ cinq mille personnes tenues par le secret pontifical. Cette idée fut très heureuse, vraiment inspirée par Dieu. Certains cardinaux, à qui j'en avais fait part, y étaient opposés, tout en reconnaissant l'utilité de cette consultation, parce que disaient-ils, elle retarderait trop longtemps la publication du Code attendu si impatiemment. Il me fut facile de répondre que le retard définitif ne dépasserait pas les six mois et que pendant que les évêques examineraient et enverraient leurs remarques, le travail serait continué à Rome. Le Saint-Père approuva mon idée, et ainsi, les cinq livres du Code furent successivement soumis à la révision de tout l'Episcopat. Ce qui fut très agréable aux évêques et très utile à la compilation du Code. Le travail du secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires en fut certainement et considérablement alourdi, mais cela n'avait aucune importance.

Tous les évêques répondirent, et il est juste de reconnaître que certaines observations qu'ils envoyèrent furent vraiment importantes. Il me plaît de rappeler celles de l'archevêque de Strigonia, prédécesseur de l'éminentissime cardinal Seredi ici présent, lui aussi canoniste insigne et qui a bien mérité de la Codification, celles aussi de l'archevêque de Toulouse. Nombreux furent les canons ajoutés ou modifiés. Je me souviens qu'un jour vint me trouver l'archevêque de Chambéry, qui doutait un peu de l'importance de cette consultation des évêques. Pour l'en convaincre, je pris le premier et le second livre avec les modifications que j'y avais écrites d'après les suggestions épiscopales; l'archevêque en fut émerveillé.

Notre Code de droit canon fut donc composé à Rome principalement par moi, mais avec la collaboration de tout l'Episcopat de l'Eglise latine, ce qui tient lieu avantageusement d'un Concile œcuménique et explique comment le Code ait été si bien accueilli par l'Episcopat lui-même. Fasse le Seigneur qu'il en soit de même pour la Code de l'Eglise orientale actuellement en préparation.

Le bien spirituel produit par la publication du Code ne tarda pas à se manifester. Dans beaucoup de diocèses et d'archidiocèses des synodes diocésains se tinrent bientôt et les curies furent organisées selon les dispositions du Code.

Je ne puis pas passer sous silence une chose bien secondaire mais cependant importante. La dépense globale pour la composition

du Code s'éleva à environ 100,000 livres, car il est à noter que la collaboration de tous, y compris le Président, fut absolument gratuite. A la fin du mois de juillet 1930, 300,000 exemplaires du Code avaient été vendus. La recette brute avait été de 4,500,000 livres, le bénéfice net, de 3 millions, auxquels il faut ajouter l'apport des quatre dernières années. La nouvelle Imprimerie vaticane, qui est une des meilleurs d'Italie, fut construite et équipée avec les bénéfices réalisés sur la vente du Code. En recevant ces renseignements, je ne pus laisser de remercier humblement le Seigneur qui permit au pauvre serviteur que je suis de procurer à son Eglise, outre un bien spirituel de valeur incommensurable, un avantage économique qui n'est pas négligeable dans les grands besoins que comporte le gouvernement de l'Eglise.

Je termine en rapportant un fait personnel certainement ignoré de tous. Le travail immense de la Codification n'était pas terminé, mais il était très avancé, lorsque fatigué corporellement et quelque peu abattu spirituellement, je me rendis à Castel Gondolfo au noviciat des RR. PP. Jésuites pour y passer quelques jours en exercices spirituels. Les Pères m'accueillirent avec une bonté particulière et ce repos, loin de tant d'occupations et de préoccupations fit le plus grand bien à mon corps et à mon âme. En lisant la vie du cardinal Odescalchi, vicaire général du Pape, qui renonça à la pourpre pour entrer dans la Compagnie de Jésus, il me vint l'idée, que je pris pour inspiration divine, d'en imiter l'exemple. Revenu à Rome, je me rendis auprès du Supérieur Général, le R. P. Wernz, canoniste de première valeur, et mon grand ami, pour lui exposer mon idée et le prier de m'admettre dans la Compagnie. Le P. Wernz, certainement, ne s'attendait pas à pareille demande et me regardant fixement en souriant il me dit : « Je ne vous admet pas et le Saint-Père ne vous donnera pas l'autorisation. » — « Pourrait-on savoir pourquoi? » — « Parce que Votre Eminence doit terminer le Code. » — « Mais un autre le terminera aussi bien et mieux que moi. » — « Non, si Votre Eminence ne termine pas le Code jusqu'à la promulgation pontificale inclusivement, le Code sera abandonné. » — « Alors je dois renoncer à mon idée? » — « Oui, renoncez-y et vous efforcez de faire avancer le travail du Code. »

Et voilà comment je renonçai à mon idée.

† Cardinal PIERRE GASPARRI.

(Traduit de l'italien  
par Mgr Louis PICARD.)

## Les forces spirituelles.

# MOURIR <sup>(1)</sup>

Il faut être beau joueur toujours, et quand on a perdu un pari, fût-ce avec soi-même, le reconnaître sincèrement. Eh bien, je dois l'avouer, et je l'avoue confus, je me suis trompé en pensant que beaucoup d'entre vous, après avoir éprouvé une sorte d'appréhension devant le titre (peu attrayant, j'en conviens) de cette conférence, ne viendraient pas ce soir.

Laissez-moi donc m'excuser d'avoir un moment mis en doute votre courage, vous féliciter d'être venus, et vous rassurer en vous disant bien vite que je n'ai nullement l'intention de vous faire subir un sermon sur la mort.

Mesdames, on rapporte que Socrate, sur le point de boire la ciguë, aurait dit : « Surtout, ne laissez pas entrer les femmes. »

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier.



Sans doute redoutait-il leurs explosions de sensibilité au spectacle de sa fin tragique. Quoi qu'il en soit des Athéniennes de son temps, les Belges du nôtre savent se mettre en face de l'idée de la mort; leur émotion tempère leur énergie, mais ne l'éteint jamais.

C'est pourquoi je vous invite tous et toutes avec confiance à faire de l'heure qui commence l'équivalent de l'émouvante « minute de silence » demandée à chacun de nous, tous les ans, le 11 novembre. Que se taisent donc le bruit de nos activités et le bourdonnement de nos agitations pour nous laisser contempler une réalité qui, si lointaine qu'elle nous paraisse encore, ne s'en rapproche pas moins de nous à tout moment : je veux dire le tomber du rideau sur le drame de la vie.

« Le dernier acte est sanglant, a dit Pascal, quelque belle que soit la comédie en tout le reste! »

Et il conclut par ce trait cinglant :

« On vous jettera de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. »

A ce « pour jamais », l'humanité — Pascal en tête — refusera toujours de souscrire, en dépit des efforts que tentent, pour l'y amener, le cynisme des uns et la courte vue des autres. Sa résistance sur ce point révèle un instinct de vie dont la pensée m'a grandement encouragé à traiter devant vous un sujet aussi austère. D'autre part, après avoir considéré ces deux phases de l'existence qui s'appellent : *Naître* et *Vivre*, c'eût été un défi à la logique de ne pas aborder la troisième : *Mourir*. Aussi bien le point de départ et le cours d'une destinée humaine ne se comprennent-ils pleinement que par le point d'arrivée. Celui-ci a beau être mystérieux, il ne décourage pas, bien plutôt il excite la curiosité humaine.

Curiosité bien légitime, après tout. Un proverbe populaire dit : « Il n'y a que soi à ses noces. » De même et plus vraiment encore : il n'y a que soi à sa mort.

Curiosité religieuse souvent. Il ne faut pas s'en étonner, car, s'il y a une réalité qui évoque la pensée de Dieu, c'est la mort.

Parlons donc de la mort, après avoir parlé de la vie. Et ce sera encore de la vie que nous parlerons, mais nous la présenterons cheminant selon son habitude avec une compagne grave, sa sœur la mort. Peut-être alors ceux d'entre vous qui restent accablés par le mystère funèbre seront-ils amenés à découvrir une solution apaisante qui leur montre dans la vie une croissance sans fin dont l'éternité est la mesure et, dans l'acte de mourir, une étape du développement parfait auquel aspirent toutes les puissances de notre être. Mouvement dont le grand saint Paul a donné cette définition simple et magnifique en disant : « Je m'étends vers l'avenir. »

Vers l'avenir! En fait, c'est bien la direction de la vie à tous ses stades. Mais, en mourant, les hommes comprennent-ils toujours qu'ils sont en marche vers l'avenir et non vers un néant désespérant? Regardons-les mourir et nous le saurons. Nous apercevrons plus facilement ce qu'il y a au fond du dernier des trois grands mots dont nous avons entrepris cette année la périlleuse apologie.

Comment les hommes jouent-ils le dernier acte de leur vie?

L'expérience répond que leurs attitudes en face de la mort se réduisent à deux :

Ou bien ils meurent en bêtes;

Ou bien ils meurent en hommes.

Sans plus de préambules, courageusement, assistons à l'épreuve finale.

### I

Il est un propos qui, avec des variantes, a plusieurs fois frappé vos oreilles :

— Vous savez, le joyeux Un Tel, tandis qu'au sortir de table il se retournait pour prendre un cigare, il n'a pas achevé le geste : emporté subitement!

Et l'on conclut :

— Ah! il a eu vraiment une bien belle mort!

Une pointe d'envie se fait-elle sentir? Je ne le crois pas. On envie rarement avec sincérité ceux qui partent pour l'au-delà; car entrer dans le « grand silence », c'est toujours quelque peu inquiétant. En tout cas, cette façon de parler exprime une conviction courante. N'est-ce pas ainsi que nombre de gens voudraient mourir s'ils avaient à choisir? « Ne pas se réveiller »..., « passer sans s'en douter »..., « ne pas se voir mourir »... Voilà, pour beaucoup, le type idéal de la « belle mort ».

Eh bien, je dis qu'il n'y a rien de plus lâche que le souhait d'une telle fin et que la lâcheté du suicide (je parle, bien entendu, de celui qui ne résulte pas d'un état morbide) paraît courage en regard.

— Eh quoi! dépend-il de nous de ne pas finir subitement et dans l'inconscience? direz-vous.

Non, certes, cela ne dépend pas de nous; mais qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. Ce que j'incrimine, ce n'est pas de finir subitement et dans l'inconscience; c'est de mourir sans avoir quelque jour cherché à comprendre la portée de l'acte final d'une existence qui, de point en point, était marquée du signe de la conscience et de la liberté.

Voilà ce que j'appelle « mourir en bête », et au nom de la dignité de l'homme, de sa raison qui pense, de son cœur qui aime, de sa liberté qui lutte, au nom même de son corps où habite l'esprit, je n'aurais pas assez de mots pour m'élever contre le désir et le fait d'une telle mort.

\* \* \*

Mourir avec conscience est le privilège de l'homme. Suppose-t-on qu'à ce privilège ne corresponde aucune obligation morale? Ce serait de l'incohérence.

Et, pourtant, combien de gens, semblables à un personnage de Tolstoï, professent comme ce dernier, quand il s'agit de la mort, que « l'essentiel, de loin ou de près, est de n'y point penser »! Solution pratique, semble-t-il, pour « couper », dirait notre langage moderne, aux angoisses que peuvent causer et l'idée de son existence et les problèmes cuisants qu'elle pose.

— Mangeons et buvons..., et oublions la nécessité de disparaître, chantent les tenants de la mort inconsciente, et, puisque nous ne pouvons guérir de la mort, comme dit votre Pascal, essayons au moins de n'y plus penser.

Dure entreprise, mesdames et messieurs, quoi qu'il paraisse, et au total vaine, car comment empêcher l'inquiétude de sourdre à travers la conscience bâillonnée? Il faudrait que l'homme ne fût pas l'homme, c'est-à-dire un être conscient, apte à une vie infinie, et que la mort, de son côté, consentît à se laisser oublier.

Il faudrait, par exemple, qu'elle n'ait jamais le mauvais goût de venir s'asseoir à nos fêtes les plus joyeuses; il faudrait qu'avec la complicité de la maladie elle ne s'avise pas de sculpter son masque à même les visages des êtres qui nous sont le plus cher; il faudrait qu'une volonté amie (telle ce roi Tobol prescrivant d'écarter minutieusement du palais enchanté où grandissait le jeune prince son fils tout ce qui aurait pu lui faire soupçonner l'existence de la mort), il faudrait, dis-je, qu'une main amie efface perpétuellement de notre route la trace de ses pas : dans la nature, qu'aucun oiseau ne meure, qu'aucune feuille ne vienne à tomber de l'arbre et qu'aucune œuvre humaine ne s'effondre en ruine. Il faudrait qu'aucune catastrophe de chemin de fer ne nous retrace brusquement son effigie à des centaines d'exemplaires, que l'on ne voie plus les autos capoter ni les avions s'écraser sur le sol.

Duel par trop inégal entre la mort, qui s'affirme partout à chaque instant, et l'homme, qui s'efforce de l'oublier. Duel sans fin, impossible à soutenir pour qui garde intacte sa faculté de penser;



car, encore une fois, les manifestations de la mort font partie du spectacle quotidien de la vie et le « Frère! il faut mourir! » n'est pas une formule de salut réservée seulement aux Trappistes : nature, hommes, événements nous l'adressent à l'envi.

Dès lors, pourquoi s'obstiner à en repousser l'austère et fort avertissement et ne pas le prendre comme point d'appui d'une acceptation qui a une autre allure et une allure autrement conforme à notre vraie nature d'homme que toutes les « euthanasies » du monde?

D'autant qu'un certain commerce avec la mort est loin d'être sans bénéfice pour qui veut apprécier la vie.

— A nous laisser hypnotiser par l'idée de la mort, s'écrient les amants superficiels de la vie, nous ne pouvons arriver qu'à mépriser la vie.

Erreur! Vous vous trompez du tout au tout. leur répliquons-nous. L'expérience est là pour l'attester : ceux-là seuls estiment la vie à son véritable prix qui savent méditer sur la mort.

Est-ce sur leurs lèvres ou sur les vôtres que l'on surprend des exclamations comme celle-ci :

— La vie! A quoi bon?

Répondez-moi, quels sont ceux qui ne savent qu'en faire, eux ou vous? Eux se disent :

— Le temps est court, hâtons-nous d'agir et de faire autour de nous le plus de bien possible.

Et vous? Vous déclarez que la vie n'est qu'une suite de « plaisanteries odieuses et de farces sinistres, ne méritant que le mépris ». Et vous cherchez à vous étourdir au moyen des plaisirs ou des affaires. Mais vous n'y réussissez pas toujours. Alors, le dégoût vous envahit et le poète peut vous chanter ses lugubres strophes; il a chance d'être entendu :

*Ne presse aucune main, aucun front sur ta route;  
Le cœur vide et l'œil sec, si tu peux, fais-la toute;  
Et, quand viendra le jour où, comme un homme las,  
Tout d'un coup, malgré toi, s'arrêteront tes pas,  
Quand le froid de la mort, dénouant ta cervelle,  
Dans le creux de tes os fera geler ta moelle,  
Alors, pour en finir, si, par hasard, tes yeux  
Se relèvent encor vers la voûte des cieux,  
Souviens-toi, moribond, que là-haut tout est vide.  
Va dans le champ voisin, prends une pierre aride,  
Pose-la sous ta tête, et sans penser à rien,  
Tourne-toi sur le flanc... et crève comme un chien!*

\* \* \*

Pensez-vous qu'un tel langage soit propre à nous faire aimer l'existence, à relever nos courages abattus et à nous donner la force d'accomplir, comme il doit l'être, notre beau métier d'homme?

Au chien mourant, vous le savez, il est d'usage de donner une boulette ou de faire une piqûre libératrice. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que l'idée d'étendre à l'homme « ce procédé de pitié » est en marche et apparaît de plus en plus séduisant à bon nombre de nos contemporains.

Procurer, grâce aux anesthésiques, une mort immédiate et douce, inconsciente surtout, est tenu par quelques-uns pour « la mort de l'avenir ». « Chaque meurtre par pitié », selon l'expression consacrée dont nous informent les journaux, renouvelle l'actualité de la question. Certains voudraient même qu'une telle pratique fût introduite dans nos lois et dans nos mœurs.

Qu'en sera-t-il? On ne saurait le dire, tant est profond le déséquilibre des esprits. Mais, en dépit de tous les arguments invoqués en sa faveur, cette idée « du meurtre légal » demeure un attentat

contre la personne humaine, et cette euthanasie n'est, au fond, qu'une nouvelle preuve de la lâcheté des hommes devant la douleur.

Mort hideuse, en vérité, que la prétendue « belle mort », puisqu'elle arrache à l'homme la conscience de lui-même et le ravale ainsi au rang de l'animal. Et j'ajoute (car les pires déviations de l'humanité doivent toujours inspirer quelque pitié) mort pitoyable!

Mort pitoyable surtout quand, par la faute de l'entourage, l'inconscience du mourant se double de la profanation des secours religieux.

Ces secours, au nom de la science que Dieu lui-même n'a pas voulu forcer, je demande qu'on ne cherche jamais à les imposer à qui les refuse nettement. Mais je demande que cette même liberté de conscience soit respectée également chez ceux qui croient et, par conséquent, qu'on ne dresse pas, à l'encontre de leurs désirs les plus profonds, une barrière entre eux et les ministres de leur culte.

Ceux-là me comprendront, j'en suis certain, qui partagent mon horreur pour tout geste et toute parole inspirés par le sectarisme.

Puissent-ils également me comprendre, quand je dis que c'est profaner les secours religieux que d'attendre la perte définitive de la connaissance du malade pour faire venir auprès de lui le représentant de la miséricorde divine, qui apparaît alors comme l'homme noir, l'oiseau sinistre qui n'entre dans la maison qu'à l'heure du deuil. Appel du prêtre, prières, sacrement des malades ne sont plus qu'une formalité à laquelle on croit devoir se conformer ou qu'un rite magique capable de suppléer à tout, même au plus élémentaire mouvement de repentir d'une conscience chargée d'injustices.

Souffrez qu'ici un cri jaillisse de mon âme vers les vôtres comme une prière : De grâce! ne nous réduisez pas, nous qui, afin de mieux servir les hommes nos frères, nous sommes enrôlés au service d'un Dieu qui est le Dieu de la vie, ne nous réduisez pas à n'être que des bénisseurs de cadavres.

Assurément, quand arrive la phase douloureuse de la dissociation de notre être, il est naturel que la bête en nous s'effraye et soupire après l'inconscience, tellement fort peut devenir le tremblement de sa chair condamnée.

\* \* \*

La peur physique de la mort est une épreuve qui peut fondre sur le plus spirituel d'entre nous. Mais quoi! la bête a-t-elle donc seule le droit de parler haut, et n'y a-t-il en nous que la bête? N'y a-t-il pas aussi l'homme, l'homme d'essence morale et spirituelle qui, même dévoyé, garde l'obscur et tenace pressentiment que tout n'est pas fini pour lui alors que tombe à terre sa pauvre robe de chair?

Dans ce cas, c'est un drame d'une tout autre qualité qui commence, dont le héros, cette fois, va mourir *en homme*.

## II

Je dis bien « autre drame », car il ne suffit pas que le héros soit résolu à mourir en homme, c'est-à-dire consciemment, pour que le tragique de la situation s'évanouisse. Tant s'en faut! On peut même dire : la conscience que l'homme a de sa fin rend le drame plus poignant.

Voltaire écrivait à Mme du Deffand :

« La mort n'est rien du tout, l'idée seule en est triste. »

N'en déplaise au seigneur de Ferney, il faudrait plutôt dire : le fait est tout et l'idée peu de chose. Ceux-là seuls qui ont « vécu la mort », si l'on peut ainsi s'exprimer, peuvent en réaliser vraiment le caractère tragique et, par là, se mettre en mesure de l'affronter



plus ou moins humainement, car, nous allons le voir, il y a manière et manière de mourir *en homme*.

Cette expression : « avoir vécu la mort », semble-t-elle obscure? Demandons à la vie de nous l'expliquer.

Tels d'entre vous n'ont-ils pas senti la mort, un jour ou l'autre, mordre en quelque endroit de leur chair malade? Ne se sont-ils pas vus entraînés loin des amours nouées autour de leur cœur, loin des biens qui constituaient l'armature et le cadre de leur existence, loin de l'œuvre à laquelle ils s'étaient consacrés totalement? Si oui, ils ont vécu la mort.

Tels autres ont pu se rendre compte, au chevet des mourants, de ce qu'est pour ceux-ci l'approche du moment suprême, et, après ce moment, suivre sur les visages qu'ils ont connus vivants la dégradation implacablement progressive. Peut-être ont-ils été témoins d'efforts pour enrayer l'effrayante métamorphose. On cite des parents qui, pour prolonger une illusion de vie, avaient fardé avec soin leur fille morte. Geste dont personne ne sera tenté de sourire, mais qui ne sert qu'à augmenter le relief du masque inéfaçable de la mort.

Tous ceux qui ont assisté au spectacle que nous venons de rappeler ont vécu la mort, moins que les précédents, mais réellement tout de même. Eh bien, allez donc dire aux uns et aux autres, en vous couvrant de l'autorité de Voltaire, que « mourir, ce n'est rien »!

Il n'est d'ailleurs pas certain pour autant que les uns et les autres savent, en parlant de la mort, où se place exactement l'accent tragique. Essayons de les mettre un peu sur la voie.

\* \* \*

« Au bord de la mort, écrit Montherlant, la grande difficulté, c'est la souffrance physique... C'est elle qui me gâte la perspective de l'agonie. »

La grande difficulté?... Mieux vaudrait dire, peut-être, la plus apparente difficulté.

La douleur physique serait-elle donc la seule que l'être humain, mis en face de la mort, pût ressentir? Serait-elle même seulement la plus atroce?

Interrogez plutôt ces jeunes mères mises au bord de la tombe par une de ces maladies qui ne pardonnent pas. Si elles ont la force de parler, quels noms surprenez-vous sur leurs lèvres au milieu de leurs spasmes de souffrances :

— Mes pauvres petits, que vont-ils devenir?

Peut-être s'interrompent-elles pour crier :

— Oh! que je souffre!

Mais les êtres chéris reparaissent vite à leurs yeux et c'est la pensée d'en être bientôt séparées qui leur cause les plus cuisantes tortures.

Une telle agonie n'est-elle pas à la fois la plus tragique et la plus noble? Qui ne le sentirait pas aurait-il encore dans sa poitrine un cœur d'homme?

\* \* \*

D'autre part, il est un fait impossible à négliger, c'est que la plupart d'entre nous aiment mieux souffrir que mourir.

Ce fait, La Fontaine l'a noté en termes dont la vérité égale l'humour :

*Mécène fut un galant homme.*

*Il a dit quelque part : « Qu'on me rende impotent,  
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme  
Je vive, c'est assez; je suis plus que content.*

Je sais tout ce qu'on peut objecter à notre grand fabuliste. Il y a des cas qui tendent à lui donner tort; mais ces cas ne sont

que l'exception et confirment la règle : « Plutôt souffrir que mourir. » Telle est la disposition générale de l'humanité.

Non! la souffrance physique n'est pas la seule ni même la plus violente qui accompagne la mort. Parfois même elle est absente. Voici un bout de dialogue qui nous est devenu assez familier :

— Un Tel vient de mourir, nous apprend-on.

— A-t-il beaucoup souffert? demandons-nous aussitôt.

(Dans notre pensée, il ne s'agit que de la souffrance physique, et c'est aussi ce que comprend notre interlocuteur.)

— Non! répond celui-ci; il s'est éteint sans douleur.

— Ah! tant mieux! nous écrivons-nous, sous une impression de soulagement.

La mort dans d'aussi enviables conditions, si j'ose m'exprimer ainsi, a-t-elle perdu son caractère tragique? Nullement, on peut même dire qu'elle le garde tout entier.

Ce caractère tient-il à la révolte de l'instinct de conservation à l'approche d'un ennemi implacable? Dans une certaine mesure, oui.

— Je ne veux pas mourir. Je veux vivre. Défendez-moi.

Ces cris déchirants ont peut-être retenti à nos oreilles et ils nous ont fendu le cœur.

N'at-t-on pas soutenu que l'homme ne meurt pas tant qu'il refuse de mourir? La mort n'emporterait sa proie qu'après la capitulation de sa volonté, capitulation qui, évidemment, ne saurait jamais être que retardée.

En tout cas, nous reconnaissons volontiers tout ce qu'il y a de tragique dans ce duel, ou, plutôt, ce débat d'un être, parfois jeune encore, entre les serres de la mort. Un tel spectacle évoque ces rapt de la Grande Guerre où l'on voyait d'inoffensives jeunes filles arrachées des bras de leur père et de leur mère, malgré leurs larmes et malgré les larmes de ceux-ci. Et je crois que ce rapprochement marque bien l'un des tragiques aspects de la mort.

\* \* \*

Toutefois, le nœud du drame est dans une région de l'âme plus profonde encore : dans celle d'où jaillit incoerciblement notre aspiration à être et à être infiniment, et donc aussi à durer éternellement.

Cette aspiration est-elle à la merci de la mort ou au-dessus de ses atteintes, ou, si vous préférez, y a-t-il, oui ou non, un au-delà de la mort?

Au fond, c'est l'unique problème, celui auquel, d'une certaine manière, sont suspendus tous les autres.

Deux solutions : *l'anéantissement* ou *l'immortalité*. Deux solutions entre lesquelles l'âme est mise en demeure d'opter.

— Et si elle n'y réussit pas?

— Alors, c'est la plus effrayante des tortures morales. Sully-Prudhomme en est un exemple illustre.

« Nous étions allés, François Coppée et moi, raconte Frédéric Masson, lui rendre visite dans sa propriété de Châtenay. Ses souffrances physiques étaient horribles. On ne pouvait s'y tromper aux angoisses qui passaient sur son noble visage, à l'agitation continuelle de son corps infirme, à sa parole haletante. Mais, plus que le corps, l'âme semblait misérable. Quelque effort que nous fissions pour attirer la causerie sur des sujets qui jadis l'intéressaient, il revenait constamment à la mort et au par-delà de la mort. Il interrogeait, il pressait, voulant savoir si à nos cœurs nous portions la même blessure. Et lorsque Coppée, qui, jusque-là, s'efforçait à la gaieté pour le remonter, devenu tout à coup très grave, répondit, dans une affirmation convaincue : « Moi, je crois », lui, le regardant de ses beaux yeux où passait une admiration jalouse et levant ses pauvres mains décharnées, dit seulement :

» — Ah! Coppée! vous ne savez pas comme vous êtes heureux!



Deux solutions, disons-nous : l'anéantissement ou l'immortalité.

Y a-t-il des esprits qui se rangent à la première, prenant à leur compte le proverbe populaire : « Après la mort, tout est mort », et s'imaginant avoir ainsi du même coup « cassé toute pointe au malheur », selon la pittoresque expression de Stendhal ?

Hélas ! j'ai bien peur qu'ils n'aient rien cassé du tout, sauf, peut-être, les ailes à cette espérance humaine qui nous est à tous aussi nécessaire que l'air et le pain.

Toutefois, ils sont loin de l'avoir anéantie. Elle tremble à tous vents, mais elle résiste, et même elle défie la mort et elle se ranime au souffle de l'héroïsme. Ecoutez ce récit.

Il s'agit d'un universitaire qui pouvait déclarer, en toute sincérité :

— Voilà vingt-cinq ans que je ne crois plus à Dieu ni à l'immortalité de l'âme.

Or, un jour de septembre, tandis que les obus pleuvent sur Verdun, il passe devant une petite chapelle dont le portail, grand ouvert, laisse voir six cercueils de bois blanc, tout seuls, humbles et grandioses, dans la nudité solennelle, dans le silence émouvant de la petite église.

— Cette vision, dit-il, me frappe au cœur ; je réfléchis, je salue nos morts que je voudrais baiser au front ; mais je ne fais pas encore le signe de la croix.

Il le fera bientôt, le coup a porté.

Quelques mois plus tard, à Liverquin, un de ses meilleurs camarades, un des plus braves et des plus sympathiques, est tué à quelques mètres de lui par une balle en plein front. Quand on peut l'emporter, la cervelle s'échappe par le haut de la boîte crânienne. L'incrédule contemple longuement le visage calme, livide comme la cire et il se dit, comme réveillé d'un long et paralysant sommeil :

— Tout n'est pas fini, l'âme doit être ailleurs. Quelle ironie serait-ce qu'une pareille fin héroïque et brutale !

Qu'est-ce à dire, sinon que l'idée du néant, seule suite et unique récompense de tant de beauté morale, a fait se cabrer la raison de cet homme ?

Et de qui la raison ne se cabrerait-elle pas ? De celui-là seul dont le cœur resterait insensible au spectacle de sacrifices aussi sublimes. Il n'est point de cœur si sec dans cette salle. Il n'en est donc point qui soit capable d'affirmer catégoriquement et imperturbablement :

— Après la mort, c'est le néant.

Mais, ce qui est assurément possible, c'est que l'un de vous, mes chers auditeurs, se trouve dans un état d'âme susceptible de se traduire ainsi :

— Après la mort, ne serait-ce pas le néant ?

Eh bien, ou il souffre déjà de ce doute, ou il en souffrira un jour, comme l'infortuné et si touchant Sully-Prudhomme.

L'inévitable pensée de la mort ne pourra déterminer chez lui qu'une amère résignation ou une affreuse désespérance : dans tous les cas, sa mort ne sera qu'une mort *subite*. Cette perspective est si triste que je voudrais tenter de la lui faire éviter.

Qu'on me permette donc de ne me préoccuper un instant que de lui et de lui dire :

— Mon frère ! en cet instant, je suis ici pour toi *seul*, et je te conjure d'entendre mon pressant appel. Laisse-moi te parler d'âme à âme, dans mon désir de te faire prendre une conscience aiguë de ce qui, en toi comme en moi, crie la vie, tel un affamé crie la faim. La vie, dis-je, la vie sans limites, la vie délivrée, la vie libre, la vie harmonieuse, épanouie. Rentré chez toi, et quand le tintamarre des hommes aura cessé, fais silence pour entendre tout ce qui, au tréfonds de ton être, réclame assouvissement, justice, amour, durée, liberté. Ecoute palpiter tes aspirations les plus hautes. Regarde-toi vivre, non en surface et dans tes vanités, mais dans tes profondeurs, et demande-toi ce que vaut la plus belle existence

si elle n'est vraiment qu'un court épisode entre deux éternités de néant ; ce que vaut l'homme, si, selon l'expression de Taine, il n'est qu'une excroissance passagère poussée au hasard dans la fente de la roche éternelle ; ce que vaut ta personnalité, si elle n'est qu'un produit de l'évolution destinée à se dissoudre dans le perpétuel écoulement des choses ; ce que valent tes aspirations les plus nobles, si elles ne sont que chimères et fantômes ; ce que valent tes affections, si elles ne sont que des accrochements de naufragés destinés à couler ensemble ; ce que vaut cet univers, s'il n'est qu'une mécanique rigide où chacun est broyé après avoir été un instant balancé comme le grain sur le secoueur de la machine à battre ; enfin, ce que signifie la vie, si elle n'aboutit qu'à une poignée de cendres ! Et parce que je voudrais te délivrer du cauchemar de ce vide effroyable qui semble guetter comme une proie ton être à son terme, laisse-moi, dès maintenant, te présenter sur la mort une vue plus humaine ou, plutôt, la seule humaine, car, reconnais-le, ô mon frère, on ne peut qualifier de ce mot un ensemble d'idées avec lesquelles, toi comme moi, nous ne saurions ni vivre, ni souffrir, ni mourir comme il convient à des hommes qui veulent faire tout *leur métier d'homme*.

\* \* \*

Quelles que soient leurs nuances, toutes les doctrines qui sont pour la solution de l'anéantissement se nomment des doctrines matérialistes ; et de même, celles qui sont pour la solution de l'immortalité se nomment des doctrines spiritualistes.

Ces dernières seules ont la vertu d'atténuer le caractère tragique de la mort, ou, pour reprendre l'expression de Stendhal, « de casser la pointe au malheur », de mourir.

Dans le nombre, il en est une qui s'harmonise mieux que toutes les autres avec la double nature de l'homme : esprit et corps, et avec son aspiration à une survie nettement personnelle : c'est le christianisme, qui fonde sur une certitude d'éternité les raisons qu'il offre de croire à la valeur de l'existence dans le temps.

Ce n'est pas qu'il invite ses disciples à nier le pathétique de la mort, loin de là ; il en ressent toute l'horreur. Mais, en même temps, il proclame qu'un jour elle sera définitivement vaincue en chaque homme et que la vie aura contre elle le dernier mot.

En attendant, personne ne lui contestera le mérite d'apprendre à l'homme à mourir « en homme », et, qui plus est, *pleinement* en homme.

— Quelle différence entre ces deux termes ? Immense !

Mourir « en homme », c'est savoir que l'on meurt, mais ne s'y résigner que par soumission à l'inéluctable, si bien qu'en fin de compte, n'ayant aucune espérance, on reste écrasé par la pensée de la mort.

Mourir *pleinement* en homme, au contraire, c'est, loin de subir la mort en esclave, l'accepter d'une acceptation cordiale et sincère, avec la certitude de pouvoir par elle atteindre la plénitude de vie.

— Le secret de cette attitude, me demanderez-vous ?

Le voici :

Le chrétien meurt en homme qui, se sachant fils de Dieu, considère la mort à l'exemple du Christ, comme le retour vers le Père. Avouez-le : qui s'est placé dans cette perspective est sérieusement à même de dominer l'horreur naturelle de la mort.

— Je ne comprends pas Un Tel qui est catholique et qui a peur de mourir, disait un jour Clemenceau. Moi, si j'étais catholique, je désirerais mourir.

En cette circonstance comme en bien d'autres d'ailleurs, l'illustre vieillard, dont le cœur avait des inspirations sublimes, faisait preuve d'un sens du christianisme que nombre de croyants pourraient lui envier, quoiqu'il ne tînt pas assez compte de la terreur physique de la mort qui ne fut même pas étrangère à un Turenne.

Sur un mausolée de l'église Saint-Thomas, à Strasbourg, le maré-



chal de Saxe est représenté recevant de la mort, calme et digne, le commandement d'entrer dans le tombeau.

Sérénité et dignité : telle est d'abord l'attitude que doit avoir le chrétien devant la mort. « L'homme apprend tous les jours à mépriser la vie ! » s'écriait le malheureux Oreste. Le mot ne manque pas de grandeur, mais de quel pessimisme amer n'est-il pas imprégné ! Le croyant, lui, dirait :

— L'homme apprend tous les jours à mépriser la mort.

Mais en ajoutant :

— La mort envisagée comme elle l'est par le monde et non comme elle l'est par le christianisme.

L'homme « apprend », c'est le terme juste ; car ce noble mépris n'apparaît pas tout d'un coup dans l'âme ; il s'acquiert et au prix de combien d'efforts !

\* \* \*

Le 28 mars 1915, Jacques Rivière notait dans son carnet de captivité :

« Je ne sais pas encore me présenter de face à la mort, aller à sa rencontre avec tout ce que j'ai... Je n'y passerai que par force, que de fait et non point de consentement. Il faut me préparer à mourir tout entier, bien en place ; ne pas mourir à la débandade, ne pas se laisser surprendre par derrière. Ce n'est pas du tout une mort impassible, mais, au contraire, une mort bien sensible, une mort où rien ne soit oublié. Ne pas mourir rien que parce qu'on ne peut faire autrement ; ne pas mourir en lâchant tout. Ne pas se laisser défigurer par la mort. La grande difficulté, pour moi, c'est que je ne veux pas me décider à faire, comme on dit, le sacrifice de ma vie. »

Impossible de marquer en traits plus forts ce que, pour le chrétien, il s'agit d'apprendre : à savoir, selon le si vivant langage de l'écrivain converti : « Se présenter de face à la mort... Y passer non de force, mais de consentement... Ne pas se laisser défigurer par elle... Faire le sacrifice de sa vie. » Autant d'expressions qui peignent un même objet : l'acceptation intelligente et courageuse de la mort, — courageuse parce qu'intelligente.

\* \* \*

Reconnaissons-le, on n'arrive pas là du premier coup, et vous discernez pourquoi la religion du Christ nous rappelle, sous mille formes, le devoir de la préparation à la mort.

Quelqu'un qui sut profiter de cette leçon ce fut Louis XIII.

« Sa Majesté, raconte saint Vincent de Paul, désira que j'assistasse à sa fin. Jamais je n'ai vu plus de tranquillité. Avant-hier, les médecins, l'ayant trouvé assoupi, appréhendèrent qu'il ne dût passer, et ils prévinrent le Père confesseur, qui l'éveilla tout aussitôt et lui dit que les médecins estimaient que le temps était venu auquel il fallait faire la recommandation de son âme à Dieu. Alors, le roi embrassa son confesseur et, souriant, le remercia de la très bonne nouvelle qu'il lui donnait. »

Quelle grandeur dans ce geste d'éveiller le roi pour qu'il ne manquât pas de « mourir tout entier », dirait Rivière, c'est-à-dire en pleine possession de lui-même ! Quelle grandeur plus saisissante encore dans ce geste du roi remerciant de la bonne nouvelle !

Et ne dites pas :

— C'est d'un autre âge !

Je sais, mesdames, deux femmes qui ont passé entre elles, sous la foi du serment, une convention d'après laquelle, le jour où l'une tomberait malade, l'autre l'éclairerait sur la gravité de son état. Justement préoccupées de savoir ce qu'elles font en vivant, elles veulent non moins savoir ce qu'elles feront en mourant.

Est-ce à dire que le chrétien emploie son existence à regarder

tristement venir la mort et s'imagine, avec les penseurs antiques, que la vie ne doit être qu'une longue méditation de la mort ?

Nullement. Il sait qu'il a été placé sur terre pour vivre bien, c'est-à-dire pour accomplir courageusement sa besogne humaine, besogne, encore une fois, qui consiste, à travers toutes les conditions d'existence et tous les modes d'activité, à se dégager de son état originel d'égoïsme en aimant et en aidant ses frères à se dégager à leur tour du même état.

Or, rien, dans cette besogne, ne peut mieux soutenir le croyant que la considération de la mort. Pourquoi ?

Parce qu'elle le protège contre cet ensorcellement des biens passagers qui tend à le replonger dans son égoïsme, et aussi parce qu'elle l'oblige à contempler la répercussion de ses actes dans l'autre vie vers laquelle il se sent en marche. Pour lui, le ciel n'est pas vide, la justice l'habite, c'est ce qui fait sa sécurité et sa force.

Non, la pensée de la mort n'est pas pour lui, comme on l'insinue parfois, un encouragement à la paresse et à l'évasion de la vie sociale. Elle est un stimulant à l'action, oh ! pas de n'importe quelle action évidemment, mais seulement de l'action utile à la collectivité. Il sait qu'il a été placé sur cette terre pour vivre, et il s'y applique, non pas avec résignation, entendez-le bien, mais avec conviction, avec entrain, avec ardeur, sinon toujours épanoui, toujours au moins joyeusement en s'épanouissant.

Mais j'entends certains d'entre vous objecter :

— Comment peut-il vivre joyeusement alors que la pensée de la mort le plonge dans la crainte du Jugement divin ?

Le Jugement de Dieu ! Mais pourquoi le redouterait-il, s'il n'a jamais été de la race odieuse des hommes de proie ou des hommes de joie qui, forts de leur argent, de leur influence, de leur pouvoir, ne se préoccupent ni de la qualité de leurs joies ni des droits de leurs proies et amènent partout avec eux le mensonge, les concussions, la vente et l'achat des consciences, le scandale, la souillure et le crime ?

Le Jugement divin ? Pourquoi le redouterait-il, s'il peut, en mourant, se rendre le témoignage que non seulement il n'a jamais blessé une âme, jamais abusé d'une ignorance, d'une infirmité, de quelque faiblesse que ce soit, jamais étouffé la vie qu'il avait mission de communiquer, mais qu'au contraire il a travaillé énergiquement à se conquérir pour se donner généreusement à ses frères ?

Oui, en dépit de ses faiblesses et de ses chutes, si, fidèle malgré tout à son idéal, il a fait de son mieux son « métier d'homme », pourquoi voudriez-vous que la pensée de la confrontation finale avec le Christ dont il s'est appliqué à suivre l'exemple lui soit un sujet de trouble ? Elle lui est, au contraire, un sujet de confiance totale qui lui facilite le sacrifice suprême et lui permet, soit de murmurer, comme le pauvre Chopin agonisant, mais converti : « Je touche à la source du bonheur », soit d'affirmer, comme Pascal : « Je tends les bras à mon Libérateur. »

\* \* \*

Si j'étais un artiste, et qu'il me fût demandé de symboliser la mort, ce n'est ni aux squelettes, ni aux pleureuses, ni à la traditionnelle colonne brisée, ni à l'Eros funèbre endormi avec sa torche renversée, ni même à la porte étroite et basse du monument de Bartholomé que je demanderais l'inspiration. J'irais plutôt la chercher dans l'apologue suivant :

« Des exilés, des forçats en Sibérie, avaient capturé un aigle blessé. Ils le gardaient depuis plusieurs mois dans la cour du casernement, lorsqu'un jour vous auriez dit que tous s'étaient donné le mot pour prendre l'oiseau en pitié. Ils s'en emparent, lui maintiennent le bec, et l'un d'eux le lance du côté de la steppe. Et tous, ils le suivent des yeux comme perdus dans un souvenir et dans un



rève (le souvenir et le rêve de leur propre liberté), semblant dire à l'aigle qui s'envole au-dessus des herbes jaunies et desséchées :

« — Ah! tu es plus heureux que nous; te voilà libre, maintenant, dans l'espace illimité. »

Eh bien, dans cet aigle blessé, meurtri, étouffant dans les murs de cette caserne, puis rendu à la liberté, je me plais à voir l'âme humaine le jour où, délivrée par la mort de sa prison terrestre, elle prend son essor dans l'espace illimité des cieux. Pour s'envoler où donc?... Moi, chrétien, je répons :

— Dans la Maison de Dieu.

\* \* \*

Au cours de ces trois conférences, j'ai prononcé bien souvent un mot dont on a certes grandement abusé dans toute la suite des âges, dont on abuse aujourd'hui plus que jamais, et dont, sans nul doute, on abusera jusqu'à la fin des temps, mais qui n'en exprime pas moins l'idéal de vie que les hommes toujours ont devant les yeux : c'est le mot de liberté.

Il me paraît assez bien résumer le grand drame dont nous avons ensemble entrepris l'étude cette année.

Naître, c'est entrer dans ce monde chargé de toutes les sortes de chaînes;

Vivre, ce qui s'appelle vivre, c'est se libérer progressivement de ces chaînes;

Mourir, c'est le terme de cette œuvre de libération et l'entrée dans le royaume de la vraie liberté.

Quelle grandeur dans cette conception de la destinée humaine! Eh bien, c'est précisément celle du christianisme.

Sans doute, par l'infini de Dieu qui vient battre notre rive, le christianisme demeure un mystère, mais c'est un mystère de lumière et non des ténèbres, un mystère de liberté et non d'esclavage, un mystère de vie et non de mort.

PIERRE SANSON,  
Prêtre de l'Oratoire.

## Le rationalisme et la sécularisation du monde<sup>(1)</sup> (1637-1789)

### IV. — La lutte philosophique (suite)

De cette *Encyclopédie* qui, à la date, a été la grande affaire du siècle, nous n'avons pas à faire l'histoire. Rappelons seulement que, conçue d'abord comme une simple traduction de l'*Encyclopédie anglaise* de Chambers, l'œuvre n'a pris toute son importance et toute sa signification qu'entre les mains de d'Alembert et de Diderot; que « protégée » par le gouvernement, patronnée par le chancelier d'Aguesseau, dédiée au ministre d'Argenson, favorisée par M<sup>me</sup> de Pompadour, par le directeur lui-même de la librairie, l'impudent M. de Malessherbes, lancée et prônée par presque tous les salons du temps, si elle a, au cours de son existence, connu quelques traverses, essuyé quelques critiques, subi même des persécutions et des condamnations, au demeurant assez platoniques, elle a pu se poursuivre et s'achever sans difficultés vraiment insurmontables; qu'enfin s'étant assuré l'appui et la collaboration

des plus grands écrivains de l'époque, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, elle s'est présentée comme la synthèse de la pensée du siècle, et, en fait, comme un effort collectif pour substituer à l'idéal classique, tel qu'il aurait pu s'exprimer dans une *Encyclopédie* du XVII<sup>e</sup> siècle à laquelle eussent collaboré Pascal, Bossuet, Racine et Boileau, La Bruyère et Fénelon, un idéal tout nouveau, lentement élaboré depuis cinquante ans dans les profondeurs de l'esprit français.

Car telle est bien l'*Encyclopédie* : un inventaire méthodique des connaissances humaines à la date de 1750; mais aussi, mais surtout une interprétation philosophique de ces connaissances. L'inventaire, c'est l'objet avoué de l'entreprise; l'interprétation, c'en est l'objet secret. L'intention maîtresse et secrète de l'ouvrage apparaît clairement, dès qu'on prend la peine de rapprocher entre eux certains articles et de suivre les renvois que, conformément à la perfide méthode inaugurée par Bayle, les auteurs ont multipliés, pour détruire d'une main ce qu'ils avaient l'air de conserver de l'autre. Et cette intention peut être exprimée en deux mots : il s'agit de dresser la nature en face de la religion, la raison en face de la révélation, la science en face de la foi. Un jour de franchise, l'auteur de l'article *Unitaires*, Naigeon, n'a-t-il pas avoué que « cette manière de philosopher n'est au fond que l'art de décroire »? Et cet art, les encyclopédistes le pratiquent, à l'égard du christianisme, avec une continuité, une violence sournoise qui percent à travers les réticences, les petites habiletés dont ils enveloppent d'ordinaire leurs hardiesses. Pour eux, comme pour Voltaire, le christianisme, voilà l'ennemi. Ils s'en tiennent généralement au déisme, mais en rapprochant quelques-unes de leurs formules on pressent qu'athéisme, panthéisme, matérialisme sont des conceptions dont le radicalisme n'est pas pour les effrayer. L'homme, à leurs yeux, n'a désormais que faire des illusions de la foi; la science lui découvrira peu à peu tous les secrets de la nature. Le rôle qu'en d'autres temps, à l'époque de la Renaissance, l'idée de l'art joué dans la vie humaine le rôle qu'au Moyen âge et au XVII<sup>e</sup> siècle a joué l'idée chrétienne, ce rôle souverain c'est à la science de le jouer désormais. L'*encyclopédie* a fondé dans l'histoire des idées la religion de la science.

La doctrine encyclopédique n'est pas renfermée tout entière dans l'*Encyclopédie*; elle a inspiré nombre d'ouvrages écrits par les encyclopédistes ou par leurs disciples et où parfois elle s'étale plus librement que dans l'*Encyclopédie* elle-même. C'est, pour ne pas parler des moindres, l'abbé Raynal, dont l'*Histoire philosophique* a eu plus de vingt éditions et près de cinquante contrefaçons. C'est Helvétius, dont le livre de *l'Esprit* fit scandale, et qu'il dut piteusement rétracter. C'est d'Holbach qui, lui, aboutit franchement au matérialisme. C'est le plat et prudent d'Alembert, savant remarquable, mais pauvre penseur, qui semble s'être cantonné dans un athéisme sec et sans horizon. C'est surtout l'éternel Diderot qui, parmi toutes sortes de contradictions et de calembredaines, en vient à diviniser la nature et à opposer à l'ascète chrétien « l'homme naturel » d'Otaïti.

\* \* \*

Pour repousser ces violentes attaques, réfuter ces dangereuses et révolutionnaires nouveautés, à quelles armes ont eu recours les défenseurs naturels de l'ordre établi? D'abord, il n'est pas vrai, comme l'ont prétendu les encyclopédistes, qu'ils ont été persécutés par le pouvoir, lequel s'est montré dans la défensive d'une mollesse parfois bien imprudente. D'autre part, il n'est pas vrai non plus que leurs adversaires aient été, comme ils l'ont dit, des misérables et des sots. Ni Palissot, ni Lefranc, de Pompignan, ni Gilbert, ni Fréron n'ont mérité les épigrammes de Voltaire : Fréron était un parfait honnête homme; il avait du talent, du goût, de la probité

\*\*\*

(1) Voir la *Revue* des 16 et 23 novembre 1934.



et un beau tempérament de journaliste. Les prédicateurs, le P. Chapelin, le P. de Neuville, l'abbé Poulle n'ont pas non plus la médiocrité qu'on leur a trop souvent attribuée, et l'un d'eux, le P. Bridaine, vrai caractère d'apôtre et de convertisseur, orateur ardent et pathétique dont l'éloquence nous touche encore, serait digne, s'il était mieux connu, d'être appelé le plus grand sermonnaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, parmi les controversistes et apologistes, il faut signaler Bergier, solide théologien, bon esprit et fort honorable écrivain, et surtout l'abbé Guénéé, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs*, dont la forte et malicieuse critique a, de son propre aveu, touché plus d'une fois Voltaire. Au total, les adversaires des « philosophes sont loin d'avoir été aussi méprisables que les philosophes l'ont bien voulu dire : ils n'ont pas eu de génie, il est vrai, et leur pensée a trop souvent manqué d'audace. Mais ils ont fait honnêtement leur métier, et, grâce à eux, prise dans son ensemble, la France de 1789 reste encore fort attachée à la religion traditionnelle.

Entre les deux camps, il y a ceux qui se refusent à donner à l'un ou à l'autre des gages trop précis. Au premier rang de ceux-là sont Montesquieu et Buffon. Tous deux avaient promis leur collaboration à l'*Encyclopédie* : au premier on ne put arracher que l'article « Goût » ; le second s'est vite fait suppléer par Daubenton. Aucun d'eux ne tenait à se laisser embrigader.

En 1748, Montesquieu avait publié l'œuvre maîtresse de toute sa vie, son *Esprit des lois*. Grand livre, certes, mais grand livre manqué, œuvre d'un grand esprit, mais d'un grand esprit incomplet, ou, tout au moins, trop *fragmentaire*. Sa pensée religieuse oscille d'un déisme qui semble sincère, et qui n'est d'ailleurs pas très tendre aux religions révélées, à une sorte de conservatisme chrétien un peu vague, mais assez curieux. Son anticléricalisme d'autrefois ne l'a pas abandonné, mais il s'est un peu atténué, et il lui arrive, au moins par moment, en étudiant le fait religieux, de reconnaître que le christianisme est, socialement, une grande force bienfaisante. Il détestait l'incrédulité bruyante et cynique et il n'a jamais été pour les encyclopédistes un allié très sûr.

On en peut dire autant de Buffon, et c'est sans doute pourquoi Voltaire et ses complices ne lui ont ménagé ni les critiques ni les railleries. Ils n'ont pas vu qu'ils s'attaquaient à un très beau caractère et à un très grand savant : un savant qui ne se contentait pas de savoir beaucoup et d'ajouter à la science acquise, mais qui pensait sa science et qui, comme tel, a pressenti beaucoup d'idées toutes contemporaines. Il a reculé jusqu'à l'infini, dans le temps et dans l'espace, les bornes de la nature, mais sans jamais cesser de faire de l'homme un être « une classe à part » dans la nature ainsi agrandie. Et assurément cette haute conception de la nature et de l'homme n'est pas nécessairement chrétienne, mais elle n'a rien non plus qui contredise le christianisme et il semble même que sans jamais sacrifier l'un des deux ordres à l'autre Buffon ait entrevu entre eux des possibilités d'accord qui se sont confirmées depuis.

\* \* \*

Les résultats de la violente croisade que l'armée encyclopédique a dirigée contre l'idée chrétienne sont indéniables, mais il ne faut pas, comme on l'a fait quelquefois, s'en exagérer l'importance. L'œuvre de la déchristianisation de la France est bien commencée, mais elle est loin d'être achevée. Pour la conduire jusqu'à son terme, les encyclopédistes ont trouvé une alliée d'autant plus puissante qu'elle est plus secrète et plus mystérieuse dans la franc-maçonnerie, qui d'Angleterre s'est propagée rapidement sur le continent. Ceux-là se moquent ou sont étrangement naïfs qui déclarent, faute soi-disant de documents ou de preuves péremptoires, que la franc-maçonnerie n'a eu dans la bataille des idées qu'une action insignifiante. L'histoire vraie et complète de la

franc-maçonnerie est impossible à faire à cause du secret dont elle a de tout temps enveloppé les consignes de ses chefs suprêmes et du soin qu'elle a mis à détruire ses archives et ses papiers les plus compromettants. Mais les quelques faits positifs que l'on peut saisir suffisent à nous faire deviner l'importance et la direction de sa propagande. Que Voltaire et les principaux encyclopédistes aient été d'authentiques francs-maçons, que le patriarche de Ferney, en 1778, ait été reçu en grande pompe à la loge des Neuf-Sœurs et y soit venu baiser le tablier du « frère » Helvétius, voilà qui en dit long sur les rapports intimes de la maçonnerie et du mouvement encyclopédique. Voici, d'autre part, dans un *Code et Cérémonial de la Franc-maçonnerie* découvert par le P. de la Brière, quelques lignes assez significatives : « Quel est donc le culte à rendre au Grand Architecte de l'Univers? — Ne lui en connaissant d'établi que par l'ignorance, la superstition et la politique, nous attendons qu'il en prescrive un pour le suivre. — Sous quel régime vivre? — Sous celui de la Loi naturelle. — Quel est le but? — Fonder une société d'hommes vertueux vraiment au-dessus des préjugés humains. » Quand on a lu enfin les travaux du regretté A. Cochin sur les Sociétés de pensée, on ne peut que souscrire à ce jugement de Disraëli dans son roman de *Coningsby* : « Le monde est gouverné par bien d'autres gens que ne se le figurent ceux qui ne savent pas ce qui se passe derrière les coulisses. La franc-maçonnerie, cette infime branche de la politique, s'est depuis longtemps insinuée dans la diplomatie la plus secrète, s'en emparant complètement. Il ne s'est pas produit un seul grand mouvement, sans qu'elle y eût une part active et déterminante. Seul pourra écrire l'histoire assez récente de l'Europe, celui qui sera initié à tous les secrets de la Loge. »

Pour nous en tenir aux faits palpables et connus, rappelons qu'entre 1740 et 1778 on compte jusqu'à dix-neuf recueils des œuvres de Voltaire, qu'il y eut 4,300 souscripteurs des gros in-folios de l'*Encyclopédie* et que l'ouvrage a eu jusqu'à sept éditions ou contrefaçons. Par ces simples chiffres on peut entrevoir quel nombre considérable de lecteurs ont été touchés, sinon entamés, par la pensée voltairienne et encyclopédique. En opposant, comme ils l'ont fait à la tradition chrétienne l'idée de la Nature, en imposant cette idée à presque toute l'élite de la société laïque contemporaine, les philosophes ont pu croire qu'ils allaient bientôt venir à bout de cette tradition séculaire. Or voici qu'au moment même où ils s'apprétaient à lui donner le coup de grâce du côté où on l'attendait le moins, un homme va se lever pour la défendre.

\* \* \*

Une imagination sensuelle, invinciblement romanesque, qui n'a jamais pu s'accommoder du réel et qui, à chaque instant, s'en évade par d'interminables rêveries; un tempérament voluptueux que paralyse et excite tout ensemble une extrême timidité physique; une sensibilité ardente, inquiète, malade, qu'un rien exaspère et qui a fini par dégénérer en folie véritable; une intelligence assez vive et compréhensive, profonde même, mais incapable de logique et de pensée abstraite et qui n'accueille les idées qu'en les transformant en émotions; un manque absolu de volonté qui se traduit par le découps de l'existence et l'asservissement aux pires tyrannies de la chair; des aspirations idéalistes, des vellétés de moralité, même de vifs désirs de pureté qui s'allient étrangement au plus grossier cynisme de la pensée et des mœurs; de fâcheuses habitudes traversées d'élan mystiques; un grand fonds de candeur, de simplicité, de sincérité et de bonté parmi tout cela, et des coins de nature aimable et charmante; un orgueil ombrageux et farouche de plébéien et d'autodacte que sont venus renforcer l'individualisme protestant et la raideur genevoise, et qui s'exprime avec une brutalité naïve d'enfant impulsif et mal élevé: bref,



« une âme écorchée », selon le mot du marquis de Mirabeau, une pauvre âme trouble et même fangeuse de poète malade, mais qui, au total et au fond, valait mieux que sa triste vie : tel était ce Jean-Jacques qui allait, de fond en comble, renouveler la pensée française, et dont Emile Faguet a pu dire : « Nul homme, depuis les derniers fondateurs de religion, n'a été plus que lui créateur d'état d'esprit. »

Tous les milieux qu'il a traversés ont laissé leur empreinte sur sa pensée religieuse. Il est né protestant, et resté, sinon croyant, tout au moins religieux; il a accueilli en lui les deux tendances opposées du protestantisme, le philosophisme et le piétisme. Converti au « papisme », auquel, pendant plus de quinze ans il restera « sincèrement attaché », il a perdu, au contact des prêtres qu'il a connus, quelques-uns de ses préjugés anticatholiques. Devenu « philosophe » il a accepté les objections et les critiques qu'il a entendu formuler autour de lui. Et de tout cela il a composé un système qu'il va exposer tout au long dans sa *Profession de foi du vicaire savoyard*.

Ce qu'il y a peut-être de plus net dans le *Credo* de Rousseau, ce sont ses négations. En fils légitime de la raisonneuse Genève, il fait la guerre au « dogme cruel de l'intolérance », à celui de l'enfer, à l'idée de damnation, au culte des saints, à toutes les « superstitions » que l'Eglise romaine impose ou encourage. Pénétré, comme il l'est de l'idée de la « bonté de la nature », il repousse énergiquement le « blasphème » du péché originel, et il met « dans un doute respectueux » les prophéties, les miracles, la révélation. « Tout ce discours, écrivait Voltaire, se retrouve mot à mot dans le poème de la *Religion naturelle* et dans l'*Épître à Uranie*. » Le patriarche de l'incrédulité s'y était très exactement reconnu.

Mais à côté de ces pages négatives, il en est d'autres, qui rendent un tout autre son. Sans faire fi de la raison, Rousseau la subordonne. « Ma règle de me livrer au sentiment plus qu'à la raison, écrira-t-il, est confirmée par la raison même. » A la lumière donc du « sentiment intérieur », il se découvre un être non seulement sensitif et passif, mais encore actif et intelligent. Quant au monde extérieur, il est matière, mais soumise au mouvement, c'est-à-dire à une volonté intelligente et transcendante. « Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et anime la nature, je l'appelle Dieu. » L'homme, « roi de la terre qu'il habite », l'homme est double; sa pensée l'élève au-dessus de la nature, ses sens l'attachent à la terre; il peut, s'il le veut, suivre l'une ou céder aux autres. « L'homme est donc libre dans ses actions, et comme tel animé d'une substance immatérielle. Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps; et si elle lui survit la Providence est justifiée. » Un Dieu-providence, une âme libre et immortelle, qu'avons-nous besoin d'en savoir davantage pour bien penser et pour bien vivre? A suivre notre conscience, « instinct divin », nous serons bons, justes, vertueux, et nous n'aurions rien à envier aux religions positives. Ces religions, d'ailleurs, nous aurions tort de les rejeter comme périmées : Rousseau ici se sépare radicalement de Voltaire. Le christianisme, en particulier, lui arrachera de tendres aveux. Il déclarera que « la sainteté de l'Evangile parle à son cœur », que « la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ». Le vicaire savoyard conseillera à son disciple de rester dans la religion où il est né : « Le culte essentiel est celui du cœur ».

Religion bien simplifiée, un peu simpliste, pour ne pas dire un peu puérile, mais qui, par le ton, par l'accent, par la chaleureuse éloquence, diffère profondément des sèches et courtes conceptions de Voltaire et des encyclopédistes. Pour eux, Rousseau est l'ennemi, le renégat, le transfuge, car Rousseau est une âme religieuse; il est anticroyant parmi les incroyants. Dans sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, il pourra, sans outrecuidance, se flatter d'être « un défenseur de la cause de Dieu ». Il l'a été à sa manière, en apologiste.

Comme il était à prévoir, une conception de ce genre qui ne donnait des gages à aucun des partis tranchés les avait tous contre elle. Les philosophes, Voltaire en tête, organisèrent contre le malheureux Jean-Jacques une véritable conspiration, et ne lui pardonnèrent jamais de s'être fait antiphilosophe. « Pour protester contre l'accusation de socinianisme qu'on leur jetait à la tête, les protestants se montrèrent pour lui d'une extrême dureté; l'*Emile* fut condamné à Genève, à Berne, à Neuchâtel, en Hollande; l'auteur réfugié en Suisse faillit être lapidé par ses coreligionnaires, et il dut quitter son ingrate patrie. En dépit de l'hostilité prévue des catholiques et des corps constitués, ce fut en somme en France qu'il fut le mieux traité. On s'arrachait les exemplaires de son livre et une dizaine d'éditions ou de contrefaçons publiées en quelques mois n'en épuisaient pas le succès? » A Lyon les églises s'emplissaient pour entendre un prédicateur qui empruntait son texte à l'*Emile*. « Beaucoup d'âmes inquiètes, détachées du dogme, mais non pas de la religion, remuées par son éloquence, vénéraient Rousseau comme un saint, et, peu s'en faut comme un nouveau dieu. » En Allemagne on recevait son message avec reconnaissance. Il est l'une des sources essentielles de la pensée de Kant. Et c'est son influence que l'on retrouve à travers tous les systèmes de théologie protestante qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont succédé outre-Rhin. Il a été, sinon le premier, du moins l'un des premiers et des plus éloquents apôtres du protestantisme libéral.

\* \* \*

A l'égard de ce nouveau venu quelle a été l'attitude de l'apologétique orthodoxe? Elle a été double en quelque sorte. Attachés à la théologie traditionnelle, nourris de philosophie scolastique, très intellectualistes pour la plupart et très épris d'une logique toute latine, controversistes et prédicateurs ne pouvaient tout d'abord qu'être sévères à ce sentimentalisme d'origine protestante et même germanique, à cette façon d'unir et d'identifier les contradictoires. Le mandement de Christophe de Beaumont, un livre de Bergier, le *Déisme réfuté par lui-même, ou examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers ouvrages de M. Rousseau en forme de lettres*, un autre de dom Deforis, le futur éditeur des *Sermons* de Bossuet, la *Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de Jean-Jacques Rousseau* sont parmi les meilleures de ces réfutations, conçues suivant l'esprit de l'école : il s'y rencontre de fort justes observations. Si Jean-Jacques ne s'était pas senti touché par le mandement de l'archevêque de Paris, il ne se serait pas cru tenu d'y répondre.

Mais si rudes que soient les réfutations catholiques, elles trahissent souvent une réelle sympathie au moins pour l'homme dont elles condamnent la doctrine. « Quand je vous dirai, écrivait à Rousseau Séguier de Saint-Brisson, que l'archevêque de Paris a été très fâché, même avant votre lettre, des horribles épithètes que l'on vous avait données dans son mandement... » Dans une *Instruction pastorale*, le propre frère de Lefranc de Pompignan, l'évêque du Puy avait eu déjà pour Jean-Jacques des ménagements dont celui-ci lui sut quelque gré. Un peu plus tard, il lui sera plus indulgent encore, et il découvrira dans ses livres des « maximes » toutes voisines du christianisme. Pour ne rien dire enfin de beaucoup d'autres témoignages ecclésiastiques, c'est un futur pape, le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, qui, dans une homélie du jour de Noël 1797, n'hésitera pas à féliciter « l'éloquent écrivain de la *Profession* d'avoir si bien parlé de la sainteté de l'Evangile ».

C'est que tous ses prêtres, en dépit de profondes divergences, sentent bien qu'ils ont dans Rousseau un allié. Ils lui savent gré d'avoir rompu en visière avec la secte encyclopédique. Et ils l'enrôlent, comme fera l'un d'eux parmi les « apologistes involon-



taires », et ils découpent dans ses ouvrages un recueil de *Pensées* qui remplira quelque temps l'office d'un véritable manuel de piété. Il est certain que la prose de Voltaire se serait plus malaisément prêtée à semblable « utilisation ». Et les choses en sont là, à la veille de la Révolution.

Résumons-nous. Dans l'ordre religieux, deux idées, en partie nouvelles, se sont fait jour au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'une, l'idée rationaliste et au fond antichrétienne, issue de la Réforme et de la Renaissance, acceptée et propagée par Descartes, représentée avec des nuances diverses par Voltaire, Diderot et les encyclopédistes, a pour formule essentielle la fameuse devise : « Ecrasons l'infâme ». La religion est contraire à la raison; affranchissons-en l'humanité, et, sous les espèces du déisme, du panthéisme ou de matérialisme, substituons-lui le culte de la nature et de la religion de la science. L'autre, l'idée spiritualiste et sentimentale, a eu Rousseau pour prophète. Dans cette école, on professe que les religions positives sont bien contraires à la raison, mais que la religion est parfaitement conforme aux suggestions de la raison et surtout aux révélations du sentiment. Substituons donc aux religions positives la religion naturelle et le culte de l'Être suprême. Et si quelqu'un résiste « qu'il soit puni de mort ». On verra que ces deux leçons n'ont pas été perdues pour les révolutionnaires.

Victor GIRAUD.

(La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.)

## En quelques lignes...

### Pour Don Carlos

On a décerné, cette semaine, le Prix du Récit historique. Un de plus! Il fallait, pour respecter la lettre du règlement, « traiter un sujet d'histoire d'une manière attrayante et vivante, mais sans s'écarter de la vérité historique ». Ce seul *mais* nous dit bien des choses. Et, par exemple, que la vogue inouïe des biographies romancées a mis en fâcheuse posture les historiens de l'école des fiches, ceux qui prétendent encore nous restituer le passé à force d'archives et de notes au bas des pages.

Nous n'irons pas épiloguer sur le choix du jury. M. Pierre Benoit était président. Mais il y avait, pour faire contrepoids, M. Funck-Brentano, un des huit historiens de l'Académie. Qu'il nous suffise de dénoncer une des « marottes » de l'historiographie populaire.

De tous les personnages dits historiques qui tentèrent le zèle des redresseurs de torts, Don Carlos, fils de Philippe II, est, certes, un des plus choyés. On croirait volontiers qu'il doit à Schiller sa réhabilitation. Il n'en est rien. Dès les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, un écrivain espagnol, Enciso, en faisait le symbole de la liberté en lutte contre l'absolutisme. C'est toute une tradition littéraire qui se crée. Otway, Alfieri, Hugo, Verhaegen mettront dans la bouche du jeune prince des déclamations passionnées au nom des immortels principes. Quant à Schiller, chacun sait qu'il prêta à ce Télémaque doublé d'un Halmet le plus sympathique Mentor : ce marquis de Posa qui incarne l'idéal hardi d'une république du genre humain, un rêve humanitaire de fraternité universelle. Cependant Philippe II est enseveli sous l'opprobre, sous la cendre des bûchers et les malédictions des martyrs.

Or un historien, Cesare Giardini, vient de camper sous nos yeux, d'après des documents puisés aux meilleures sources, le Don Carlos tel qu'en lui-même enfin les témoins nous le changent. Nous appre-

nons à connaître un petit vicieux, un petit sadique, dont les plaisirs secrets étaient de rôtir un lièvre vivant, de poignarder les chevaux de son écurie, de se déguiser en satyre pour rosser ses sujets et courir le guilledou. Orgueilleux et borné, Don Carlos ne comprit jamais rien aux affaires de l'Etat. Ce grand méconnu n'était qu'un mauvais drôle.

N'importe! D'impénitents romantiques continueront, dans leurs vers ou dans leur cœur, de mourir pour Don Carlos. On reprendra, à propos des révélations de M. Cesare Giardini, la querelle de l'histoire. Toutes les légendes — l'Infant heureux amant d'Elisabeth de Valois, le roi meurtrier de son fils — auront toute licence. Et, peut-être, le futur lauréat du Récit historique sera ce feuilletoniste à la Dumas qui, devant le portrait peint par Sanchez Coello, évoquera le héros romantique, autre Aiglon dans sa cage.

Arthur Pinero

C'est le doyen des dramaturges anglais qui vient de mourir, à l'âge de quatre-vingts ans. Pinero fut considéré, en son temps, comme le plus habile « faiseur », le plus adroit tireur de ficelles. Un Scribe, au prix de Pinero, passerait pour un apprenti. Un drame comme *La Seconde Femme*, qui fut un des plus vifs succès de la Duse, suscita l'applaudissement de tous les publics. Pinero avait une fécondité remarquable. Pendant une carrière active de plus de quarante années, il produisit, en moyenne, une pièce par saison.

Ses compatriotes appréciaient surtout ses drames d'intrigue. *Le Gai Lord Quex*, une dizaine d'années avant la guerre, tint l'affiche, à Londres, quatre saisons durant, sans désemparer. Mais l'étranger accueillit avec plus de faveur les œuvres de la seconde manière, de la manière postibsenienne.

On assure que le dramaturge laisse dans ses tiroirs une douzaine de manuscrits complètement inédits. Ce qu'il faut admirer, c'est la jeunesse éternelle de ce créateur de chimères. A Bernard Shaw, qui l'interrogeait voici quelques semaines sur son idéal littéraire, l'octogénaire répondait : « Dussé-je vivre vingt ans encore, je me refuserais jusqu'au dernier jour à me considérer comme un vétéran : en tant qu'écrivain, je me sens et je veux rester jeune jusqu'au bout! »

### Un pur trouve toujours...

...un plus pur qui l'épure : un « rouge » finit par tomber sur un « vermillon ». C'est à quoi nous songions en lisant le manifeste indigné que publie, à l'occasion du XVII<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution d'octobre, les léninistes de gauche. Dans leur organe *Prométhée*, ils n'ont pas de mots assez virulents pour dénoncer le « centrisme » abject du camarade Staline. Il est vrai qu'un reportage spécial de *Pathé-Journal* nous montrait, cette semaine, ledit Staline, en casquette de pseudo-amiral, et qui, sur la place Rouge, assiste, béat d'admiration, à la parade la plus militaire qu'il soit possible de rêver : milices par rangs de vingt-quatre, amazones au mousquet, tanks en quinconces, avions géants par les routes du ciel.

Pour en revenir aux griefs de *Prométhée*, il paraîtrait que les fêtes anniversaires de la Révolution ont coïncidé avec l'expulsion du parti de trois communistes particulièrement actifs : les camarades Fortichiari, Damen et Repossì. Ce n'est pas tout. Les insurgés des Asturies seraient traités par la camarilla moscovite avec la dernière désinvolture. Voici, d'ailleurs, un titre fort suggestif de l'organe des ultras : « *Le prolétariat espagnol commémore dans son sang l'Octobre rouge, tandis que la Russie se repaît dans le nid des brigands* »!

Au surplus, si la répression espagnole s'est montrée rigoureuse



à souhait, c'est que les : fascistes de sacristie » (cf. le *Peuple*) pouvaient compter sur la complicité monstrueuse de Staline. Qu'on nous permette de citer : « *Mais les victoires d'aujourd'hui préparent les batailles de demain, et au feu des futures batailles révolutionnaires le prolétariat saura se débarrasser de tous ses ennemis, parmi lesquels prennent place, au premier rang, les centristes qui doivent effacer les noms de ceux qui fondèrent le parti, et que le fascisme a pu immobiliser. Quant au prolétariat, jamais on ne le forcera d'accepter cette politique centriste qui a conduit aux catastrophes de la révolution mondiale.* »

Ainsi, nous voilà prévenus! Au jour du Grand Soir (si l'on peut dire), les premiers cadavres qui grimaceront à la lanterne ne seront pas ceux des banquiers, des marchands de canons, des curés repus, mais les charognes abhorrées de Staline dictateur rouge et de son état-major embourgeoisé.

### La Bibliothèque nationale de Florence

Elle est terminée, enfin! Après un quart de siècle de labeur (la première pierre fut posée en 1911, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation du royaume d'Italie). La guerre, la politique troublée des années qui suivirent immédiatement l'armistice avaient mis les travaux en veilleuse. Il fallut l'intervention personnelle de Mussolini, ce bâtisseur, pour que la construction fût menée avec un nouveau zèle, tambour battant. Le résultat : la cité du lys possède aujourd'hui la plus belle, la plus riche des bibliothèques italiennes.

La difficulté de l'entreprise résidait, si l'on peut dire, dans la magnificence du cadre, dans l'impératif d'une tradition artistique à nulle autre pareille. Florence ne peut souffrir nulle discordance, nulle faute de goût. On l'a bien vu lorsque des architectes « modern style » prétendirent reconstruire la gare de Sainte-Marie-Nouvelle à la façon d'un caisson de béton armé. Aussi bien, l'architecte Cesare Bazzani, vainqueur de la compétition nationale qui avait mis en ligne les meilleurs artistes du début du Novecento, avait eu soin de ne pas heurter les usages toscans. On ne veut pas dire par là que la nouvelle Bibliothèque nationale supporte la comparaison avec le Campanile ou les Palais de la Renaissance. Mais quand on considère les projets, les maquettes de cette Exposition permanente de la révolution fasciste que viennent de déposer quelques douzaines d'architectes « à la page », on admet avec une sorte d'allégresse ce que la construction de Bazzani peut avoir d'un peu lourd.

Grandiose : telle est l'épithète qui convient d'abord à la Bibliothèque florentine. De périmètre irrégulier, — car le terrain dont on disposait ne se présentait pas autrement, — elle accuse d'une façon organique le plan d'ensemble, les rapports entre la partie centrale et les ailes.

La façade principale, longue de 140 mètres environ, donne sur le Corso dei Tintori (nous sommes tout près de l'Arno). Un des ornements les plus majestueux est la Tribune dantesque. Il s'agit d'une espèce de temple dont l'extérieur a la forme d'une abside avec grandes arcades et triforium. Des marbres de couleur rappelleront ces jeux géométriques de la façade de Sainte-Marie-des-Fleurs. Le bronze intervient aussi dans la décoration. Et le soubassement, aveugle et nu, n'est pas sans évoquer les demeures bastionnées des Guelfes et Gibelins de l'époque héroïque.

### Quelques détails

Sans entrer dans le détail des installations et aménagements les plus modernes qu'il soit possible de concevoir, nous nous contenterons de citer l'un ou l'autre chiffre.

Les rayons, montés sur armature métallique, ont un développement de cinquante kilomètres; ce qui est suffisant pour donner accueil à toutes les richesses de la Bibliothèque actuelle. Mais on prévoit déjà une extension — vingt kilomètres courants — destinée à parer aux accroissements futurs.

Des monte-charge à commande électrique permettent d'alléger la tâche des garçons de service. Les communications entre le bureau des prêts et les magasins se font au moyen de la poste pneumatique.

La Bibliothèque florentine compte plus de deux millions de volumes, journaux et revues, de 1870 à nos jours. Elle possède aussi des autographes de Machiavel, de Guichardin, de Benvenuto Cellini, de Galilée, des plus célèbres auteurs du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'Alfieri, de Foscolo, de Leopardi, des copies contemporaines de tous les grands classiques et un choix particulièrement remarquable de correspondances.

Détail intéressant : le coût total des travaux ne dépasse guère les 18 millions de livres. Ce n'est pas énorme, étant donnée l'ampleur de l'entreprise. Quand seront achevés les deux magasins supplémentaires de la Via Magliabechi, on calcule que la plus grande, la plus belle des bibliothèques italiennes n'aura pas fait sortir du Trésor plus de 25 millions.

### Déclin du Ku Klux Klan

Nous vivons au siècle de la Mafia. Les monographies sur les sociétés secrètes se multiplient, au grand dam sans doute de l'impartialité historique. Mais, dans le cœur de tout écrivain à la mode de 1934, il y a un pamphlétaire (n'est-ce pas, Robert Poulet?) qui sommeille.

Il est assez intéressant que ce réveil des passions anti ou pro-maçonniques coïncide avec un affaiblissement, pour ne pas dire la disparition, d'une secte américaine qui fit grand bruit, voici quelques années : le Ku Klux Klan. Depuis 1923, où le mouvement semble avoir atteint son apogée, le Ku Klux Klan n'enregistre plus guère que des échecs. La place même qu'il occupe dans la presse américaine est singulièrement révélatrice de cette désaffection du public : en 1924, 396 articles traitent des compagnons de la cagoule; 201, en 1925; 148, en 1926; 111, en 1927. On dirait d'un baromètre. En 1928, légère hausse (138 articles), qu'il faut attribuer à la recrudescence du préjugé anticatholique causée par la candidature d'Al Smith, catholique démocrate, à la présidence. Mais, en 1929, le chiffre tombe à 30; et, ces dernières années, c'est à peine si l'on glanerait quatre ou cinq coupures de presse consacrées au Ku Klux Klan.

Même diminution dans le nombre des adhérents. Dans le Texas, par exemple, les 100,000 de 1924 sont devenus les 18,000 de 1926! C'est dans l'Indiana et dans les États limitrophes du Middle West que le Klan conserve encore le plus de fidèles.

A quoi faut-il attribuer cette décadence? Probablement, au fait que les États-Unis, en face de la crise, ont éprouvé le besoin de recouvrer un équilibre national, de recourir à un Évangile de solidarité. Or le Ku Klux Klan n'est pas autre chose qu'une doctrine de haine, l'incarnation de cet esprit particulariste qui caractérisa les pionniers d'autrefois. Dans le programme du « national recovery » que prêche le Président Roosevelt, il n'y a point de place pour les querelles de race et de religion, pour l'esprit de secte. Voilà pourquoi, sans aucun doute, les sinistres « fouetteurs » sont abandonnés par leurs troupes.

### Sainte Catherine

Devant sa statue nous avons rallumé, au jour de sa fête, les cierges qu'ont laissé refroidir les jeunes filles à marier. Nous avons prié pour elles. Pour qu'elles redeviennent, comme leur



patronne, d'authentiques princesses. Si fines, si racées qu'elles seraient alors pareilles à celle de la légende qui sentit un pois à travers vingt matelas et vingt édredons, à quoi le prince la reconnut comme cigne de son lignage.

Qu'importent plusieurs épingles au bonnet de la sainte protectrice! Toute une philosophie du bonheur est dans la sage attente. Le miracle vient combler celui qui a su l'espérer. Plus personne ne veut être Cendrillon. Mais la marraine de Cendrillon est fée. Et si l'on a du souffle, on peut transformer les cendres grises en braises ardentes et suivre, dans la flamme claire, des rêves. Des rêves! Voi!à qui remplacerait très heureusement chez les jeunes filles à marier les ambitions. Ce sont les rêves qui les agenouilleront, de temps en temps, dans cette chapelle intérieure où elles peuvent recevoir toutes les bénédictions de leur état.

Eclairez, sainte Catherine, les jeunes filles à marier! Fortifiez leur intelligence pour que leur cœur sente plus juste. Apprenez-leur que l'amour c'est tout aimer.

Combien décevants seront les printemps si les jeunes filles ne s'attendrissent plus au retour de la première hirondelle! Combien désolants seront les étés si les jeunes filles ne descendent plus au jardin pour y cueillir « le gentil coquelicot »! Et quelles joies seront celles de cet hiver si, à l'automne, les jeunes filles n'ont pas élevé dans la lumière le premier pot de confiture pour en admirer la transparence et la couleur?

Rien n'est à espérer si elles n'aiment plus les fleurs, si elles n'écoutent plus les oiseaux, si elles ne voient point quel séduisant tableau forme cette vieille femme rattachant le soulier de ce petit enfant.

Un rayon si pâle de ce froid soleil de novembre traverse le vitrail et s'en vient diffuser sur la statue de sainte Catherine les jeux de la lumière. S'il pouvait réveiller le cœur endormi des candidates aux épousailles!

Mais ceci n'est pas la morale d'un conte à dormir debout, d'un conte de ma mère-grand. Et Catherine d'Alexandrie, qui adora envers et contre tout le Dieu qui lui plaisait, conserve des titres actuels au patronage des modernes émancipées. La palme du martyre a récompensé la liberté qu'elle avait su conquérir, la seule qui compte et qui délivre : celle du cœur. Sainte Catherine était, paraît-il, plus érudite que la plus érudite de nos princesses de science. Sa connaissance des arts libéraux jointe à l'ardeur de ses sentiments lui fit, nous dit-on, confondre les savants et les sots. Ce qui prouve qu'avec un jugement éclairé et les trésors de leur cœur, les jeunes filles peuvent faire régner sur le monde leur prestige. Pour celles, sainte Catherine, qui vous prendront comme modèle, faites tourner votre roue symbolique, votre roue de la bonne fortune. Et que ces soupirantes gagnent, au premier tour, le meilleur lot!

#### L'anniversaire de « Moussia »

Les dévots de Marie Bashkirsteff célèbrent avec ferveur le cinquantième anniversaire de sa mort. Mais il n'y a guère que le snobisme pour expliquer cette religion de « Notre-Dame qui n'êtes jamais satisfaite ». Rien n'est insupportable comme l'individualisme forcené de cette jeunesse russe, gâtée par la fortune, adulée par ses proches et qui savait trop qu'elle était jolie et douée.

Son journal et ses lettres ne nous offrent que de subtiles dissections de son âme et le tableau assez naïf de ses sensations, de ses caprices un peu fols. C'est du narcissisme fort peu sympathique. D'aucuns y voient un don prodigieux de sincérité. Cependant, malgré les apparences de la spontanéité, elle se joue à elle-même une perpétuelle comédie, fidèle seulement au personnage qu'elle invente et qu'elle incarne. De même qu'elle passe des heures entières à se draper de blanc et à s'admirer devant sa psyché, elle cultive en

toute occasion son être imaginaire et recherché. Son être véritable n'est que dans sa peinture où elle n'a pu se mentir à elle-même. Mais les tableaux de Marie Bashkirsteff sont aujourd'hui fort démodés et il fut toujours difficile de crier au génie à leur propos.

Albéric Cahuet la momme « l'éblouissante éphémère », s'attendrissant sur sa réalité fugitive. Il parle de l'héritage qu'elle a pu nous laisser dans les pages qu'elle a écrites « pour la postérité ». En vain, cependant, chercherait-on dans ces pages quelques fleurs de joie, le sens de la vie et sa consolante acceptation. « Ce mal fait mon bonheur », consignait-elle, témoignant de ce goût du malheur propre à l'âme slave et incapable de sortir d'elle-même. Son commerce épistolaire avec Maupassant révèle une âme plus éprise d'extravagances que de nobles ambitions. Seule l'ébauche d'un idylle avec le peintre Bastien-Lepage ferait-elle espérer que par l'amour Moussia eût pu se simplifier, se libérer. Mais c'est la mort qui vient mettre le point final. Moussia aurait aujourd'hui soixante-dix ans. Quelle intolérable vieille dame ce serait! Et l'on songe, par contraste à d'autres femmes qui laissèrent derrière elles le secret du bonheur et du courage, à Katherine Mansfield par exemple, combien plus rayonnante, combien plus vraie!

#### Au royaume des jouets

Ils appartiennent aux enfants et peut-être à eux qui leur ressemblent assez pour attendre, au moins une fois l'an, des bonheurs simples et de cadeaux sans prix.

L'entrée est marquée par des lettres de lumière et l'ange de Saint-Nicolas le garde, palme en mains. Tout est enchantement et féerie. Les baguettes magiques frappent les tambours; les trains se mettent à tourner sans arrêt; les maisons de poupées s'éclairent; les ours mécaniques dansent sur un piédestal de carton.

La ronde des petites filles encercle le rayon des objets de ménage. Et celle-ci devient une soubrette accorte qui dispose sur une table haute de trois pouces des couverts d'argent. Et cette autre, une grande dame qui attend ses hôtes pour leur offrir de la soupe au chocolat et des pommes de terre en massepain. Les crêpes imaginaires sautent déjà dans une poêle large comme une pièce d'un sou. Le champagne pétille dans des coupes « dé à coudre ». Et la joie des petites filles coule à pleins bords.

Voici que, plus loin, elles s'empressent à la foire aux vanités. Les perles déferlent des boîtes, en longs fils scintillants et les plus modestes écolières sont tout à coup des princesses belles comme le jour, des reines parées de tous les bijoux qui brillent dans les contes de fées. Il ne leur reste plus rien à désirer, sauf les trésors de tendresse qu'elles enfouiront avec les bébés de feutre ou de porcelaine fragile, au fond des berceaux garnis de cretonne et de rubans roses. Une chanson, un miroir minuscule dans le petit nécessaire de toilette, un fauteuil près du fourneau qui brûle du seul feu que l'on imagine et il suffit pour qu'Alice soit transportée au pays des Merveilles.

Les petits garçons font des voyages plus aventureux et moins doux. Il faut, pour les enivrer, la musique des moteurs et l'absolu des vitesses fantastiques. Et les avions les emportent à l'assaut des vents les plus forts, des ouragans les plus délicieux. Les sous-marins les entraînent à cinq cent mille lieues sous les mers et ils ne remontent à la surface que pour combattre les pirates et les monstres. Avec quelques pièces d'acier et des boulons, ils bâtiront des usines et des gares, des villes et un avenir clinquant.

Mais comme l'homme au sable agite sa sonnette, les lumières s'éteignent dans le magasin des visions merveilleuses. Le royaume des jouets va fermer... L'enchantement, toutefois, ne cesse pas encore. Les lutins des beaux rêves et l'ange des songes bleus jettent dans les sommeils innocents des histoires de paradis et des promesses de Saint-Nicolas.



## Les "Bons Mystiques" et les Quiétistes

Simplicité, souplesse, infinie beauté et infinie liberté de Dieu, d'autres que Fénelon alors prononçaient familièrement ces mots. Mais Fénelon ne leur prêtait encore qu'une oreille distraite :

*Il y a environ douze ans qu'un protestant de Hollande fit imprimer un recueil de pièces sur le quiétisme. J'étais alors chez M. de Meaux... Avant ce temps-là, je n'avais rien lu de Molinos ni même des bons mystiques... Alors j'étais très éloigné de toute mystique, et très préoccupé, comme M. de Meaux, contre tous ceux qui en faisaient quelque cas.*

Cette déclaration si formelle se trouve dans une lettre de Fénelon à Chanterac du 30 octobre 1698; le livre du D<sup>r</sup> Burnet est de 1688 : jusqu'à cette dernière date Fénelon a ignoré les mystiques, les bons et les mauvais mystiques. L'opinion religieuse courante en effet les distinguait de la sorte, quitte d'ailleurs à revenir, pour tel ou tel, sur ce classement sommaire et parfois malaisé : Molinos lui-même n'avait-il pas été longtemps considéré comme un contemplatif vénérable, à Rome, par le Pape, jusqu'au jour où l'Inquisition avait découvert les conséquences qu'il tirait de ses principes mystiques pour autoriser les « abominations du quiétisme » ?

Les bons mystiques incontestés, c'était d'abord sainte Thérèse, dont la doctrine sur l'oraison s'était universellement imposée par son ardeur, son équilibre, sa netteté. Les Jansénistes, qui seront au moins méfiants envers tant de conseillers de contemplation, l'admiraient; Arnauld d'Andilly avait traduit son *Chemin de perfection*; Bossuet la goûtait, grâce à cette version sans doute — où du reste le traducteur, par suite d'une mauvaise lecture, avait présenté comme très exceptionnelles les grâces mystiques.

Le but du chrétien, la perfection, disait la sainte, est l'union de l'âme de Dieu, la *charité*, d'autant plus pure, que le renoncement à soi-même est plus assuré, plus complet. Cette union ne doit pas nous sembler inaccessible : tous nous devons la souhaiter.

*Il faut ouvrir notre âme à une grande confiance; il nous est fort utile de ne pas resserrer nos désirs dans d'étroites limites; nous devons croire, au contraire, qu'en nous appuyant sur Dieu, nous pourrions, par de constants efforts soutenus de sa grâce, arriver avec le temps à la perfection à laquelle sont parvenus un si grand nombre de saints.*

Mais comment l'obtenir? — Par l'oraison, par les diverses sortes d'oraisons : oraison commune, la méditation, à laquelle on peut s'appliquer soi-même, sans grâce particulière; oraison surnaturelle, qui est proprement la contemplation, l'oraison mystique : la grâce mystique nous apportant alors, en abondance, lumière et force; l'âme alors ne perd pas conscience d'elle-même, comme elle fait dans l'extase, qui est le troisième degré de l'oraison. A l'extase l'on ne se prépare ni même l'on ne se dispose : elle est un don gratuit de Dieu. Pour atteindre à la contemplation, le premier pas, le plus indispensable, est l'humilité. L'humilité parfaite, nous ne pouvons l'acquérir par le seul effort de nos réflexions : il nous faut l'aide de grâces mystiques; mais « si nous avons un vrai détachement et une vraie humilité », si nous ne nous laissons pas « abattre par les souffrances et les contradictions qu'on rencontre dans ce chemin », tôt ou tard nous recevons « l'eau vive puisée à la source même », la « visite », où « Notre-Seigneur donne d'un

seul coup » le bonheur et la vie. Confiance donc, et non pas inquiétude ou terreur; en face de Dieu; comprenons bien « cette bonté infinie qui le porte à se communiquer si abondamment, dès cette vie, à de pauvres pécheurs comme nous ». Soyons détachés de tout, « non en imagination, car nous nous y trompons souvent, mais en réalité ». Attachons-nous enfin, sans « jamais perdre de vue notre néant », à « considérer la grandeur et la majesté de Dieu ».

*A mon avis, nous croîtrons bien plus en vertu en contemplant les perfections divines, qu'en tenant les yeux de l'âme fortement attachés sur notre vil limon... Nous voyons mieux notre néant à côté de la grandeur divine, de même qu'une chose noire ressort mieux à côté d'une blanche; de plus, notre entendement et notre volonté s'ennoblissent et deviennent plus capables de toute espèce de bien, lorsque portant tour à tour nos regards sur Dieu et sur nous, nous comparons ensemble sa grandeur et notre néant. Il y a un grave inconvénient à considérer uniquement notre limon et notre misère... Il en résulte des craintes, de la pusillanimité, de la lâcheté et mille pensées qui nous troublent.*

Peut-on faire soi-même davantage, pour avancer sur le chemin de la contemplation? On peut se recueillir, « se représenter Jésus-Christ comme s'il était présent, lui exposer ses besoins ». Mais vouloir contempler, par ses seules forces humaines, « ce serait pure folie »; nous ne réussirions qu'à « rester froids et hébétés ». Tout au plus l'âme peut-elle, « quand elle a passé plusieurs années dans la voie purgative, et progressé dans l'illuminative », « s'aider, en dégageant sa pensée de toutes les créatures et en l'élevant humblement vers le Créateur ». A la condition expresse, toutefois, que l'on ne considère jamais « l'humanité de Jésus-Christ comme un obstacle et un empêchement à la parfaite contemplation ». Dieu nous prépare à la contemplation en nous envoyant des épreuves capables de nous purifier; acceptons-les, traversons-les, par la résignation et la fidélité à l'oraison.

Décrivant la contemplation, sainte Thérèse déclare qu'elle est rarement complète, que rarement elle occupe l'âme tout entière; et qu'elle n'est, même dans les âmes les plus parfaites, jamais continuelle.

Saint Jean de la Croix n'a pas enseigné une autre doctrine. Pour monter à la perfection, dit-il, l'âme doit passer par deux « nuits », ou purifications : nuit active, où nous devons nous-mêmes mortifier nos « appétits volontaires », nuit passive, « nuit obscure de la foi », où nous sommes dépouillés de nous-mêmes, où nous « faisons acte de foi sur les perfections de l'Être divin, qui ne peut être saisi ni par l'entendement, ni par le cœur, ni par l'imagination, ni par aucun sentiment ». Nous sommes dépouillés par Dieu, qui nous élève de la méditation à la contemplation, à travers les épreuves, par les épreuves. Alors, dans la contemplation, Dieu nous donne « sa connaissance et son amour unis ensemble ».

La sagesse fervente de sainte Thérèse et le jugement un peu didactique de saint Jean de la Croix se retrouvent chez les deux saints mystiques du début du XVII<sup>e</sup> siècle : saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal. On s'unit à Dieu, dit saint François de Sales, par les œuvres et par l'oraison; « le désir d'obtenir l'amour divin nous fait méditer, l'amour obtenu nous fait contempler... la méditation est mère de l'amour, la contemplation est sa fille ». Mais nous sommes impuissants à franchir seuls la première étape même de la contemplation :

*Ce recueillement, nous ne le faisons pas nous-mêmes par élection, d'autant qu'il n'est pas en notre pouvoir de l'avoir quand nous voulons et ne dépend pas de notre soin, mais Dieu le fait en nous, quand il lui plaît, par sa très sainte grâce.*

Les grâces mystiques sont la récompense de notre esprit de renoncement : récompense souvent pleine de « douceur », parfois



aussi aride, « les facultés de l'âme n'y prenant aucun contentement, ni même la volonté, sinon en sa suprême pointe, en laquelle elle se contente de n'avoir aucun autre contentement sinon celui d'être sans contentement pour l'amour du contentement et bon plaisir de son Dieu, dans lequel elle se repose ». De ces sécheresses, M<sup>me</sup> de Chantal avait bien l'expérience, et elle a recommandé en pareil cas la pratique de la soumission, de la confiance, de l'humilité.

Oui, qu'elles soient humbles, ces âmes mystiques, dit saint François de Sales : « En cette vie jamais la charité ne sera si parfaite qu'elle soit exempte de péril », et il ajoute : « Nous avons toujours besoin de la crainte. » La concupiscence est « laissée en nous pour notre exercice », notre amour-propre « ne mourra point tant que nous vivrons » :

*Il faut donc qu'au monastère de la vie dévote chacun s'estime toujours novice, n'y ayant point de plus évidente marque d'être non seulement novice, mais digne d'expulsion et de réprobation, que de penser et de se tenir pour profès.*

Point d'illusions sur nous-mêmes, fussions-nous grands contemplantifs; l'exemple de Moïse montre « qu'il est plus nécessaire d'avoir l'autorité de parler que d'en avoir la promptitude ». Le vrai détachement se prouve par des actes : obéir à ses supérieurs est parfois plus malaisé que « de se dépouiller devant Dieu », car ce dépouillement peut « se faire seulement avec l'imagination ». Distinguons bien les « extases divines d'avec les humaines et diaboliques » :

*L'extase divine ne se prend ni attache jamais tant à l'entendement qu'à la volonté... Si l'extase est plus belle que bonne, plus lumineuse que chaleureuse, plus spéculative qu'affective, elle est grandement douteuse et digne de soupçon... Je dis que celui qui, en son ravissement, a plus de clarté en l'entendement pour admirer Dieu que de chaleur en la volonté pour l'aimer, il doit être sur ses gardes, car il y a danger que cette extase ne soit fausse.*

Aimons Dieu! Qu'il est nécessaire et délicieux de l'aimer! Voilà ce que déclare et chante le traité de *L'Amour de Dieu*, multipliant comme en une floraison spontanée les formules sages, attendries, fraîches, profondes :

*Sitôt que l'homme pense un peu attentivement à la divinité, il sent une certaine douce émotion de cœur, qui témoigne que Dieu est Dieu du cœur humain; et jamais notre entendement n'a tant de plaisir qu'en cette pensée de la Divinité...*

*Ce plaisir, cette confiance que le cœur humain prend naturellement en Dieu, ne peut certes provenir que de la convenance qu'il y a entre la divine bonté et notre âme.*

*Si, par imagination de chose impossible, il y avait une infinie bonté à laquelle nous n'eussions aucune sorte d'appartenance, et avec laquelle nous ne fussions avoir aucune union ni communication, nous l'estimerions certes plus que nous-mêmes... Mais à proprement parler nous ne l'aimerions pas, puisque l'amour regarde l'union.*

Le voilà bien, ce saint mystique qui saluait en M<sup>me</sup> de Chantal « un cœur vigoureux, qui aime et qui veut puissamment »...

De saint François de Sales, de saint Jean de la Croix, de sainte Thérèse, procèdent à divers degrés un certain nombre de mystiques du XVII<sup>e</sup> siècle, en France et hors de France : Le Gaudier, Alvarez de Paz, le cardinal Bona, Philippe de la Sainte-Trinité, Thomas de Vallgornera, Brancati de Lauraea, le P. Lallemant et ses disciples, parmi lesquels se distingue le P. Surin : ses *Cantiques spirituels*, en 1664, sur des airs à boire condamnent la raison et les docteurs, au nom de l'expérience mystique; et même Camus, l'évêque de Belley, l'ami de saint François de Sales, le romancier

précieux et cependant aisé, le bel-esprit paradoxal mais avisé dans ses formules... Dans ses grands livres d'histoire littéraire du sentiment religieux, H. Bremond a dit, a célébré l'enthousiasme, l'entrain jeune de ces âmes adoratrices, épanouies au soleil de l'Amour divin.

\* \* \*

Sur les cimes mystiques cependant les occasions de vertige ne manquaient pas. Plusieurs sont indiquées au passage, mais nettement, par saint François de Sales et sainte Thérèse. Sous prétexte de perdre de vue tout le sensible, certaines âmes avides de perfection se laissent aller à considérer comme un obstacle à la contemplation l'humanité du Christ; d'autres, au lieu d'aimer Dieu de tout leur cœur, croient suffisant et supérieur de l'admirer de tout leur esprit; d'autres s'imaginent être détachés, et cette illusion les contente. L'homme par ses seules forces est incapable de contempler, répètent les saints mystiques; leur insistance signifie : trop d'âmes croient possible de se placer elles-mêmes, parce que tel est leur bon plaisir, et sans s'attarder à la longue étape mortifiante de la vie purgative, au faite même de la contemplation.

Un mot du vocabulaire mystique ou simplement religieux aidait à l'illusion des âmes ambitieuses. Auprès de la contemplation, la méditation et les prières vocales sont *imparfaites*; auprès de l'amour pour Dieu de charité pure l'amour d'espérance est *imparfait*; les mortifications corporelles sont *imparfaites* auprès des épreuves spirituelles. Ces actes et sentiments imparfaits sont-ils étapes nécessaires? Sont-ils voulus de Dieu, et de son interprète, l'Eglise? Sont-ils inévitablement liés à l'humaine condition ici-bas? Peu importe aux âmes qu'exaltent l'idéalisme précieux, le stoïcisme mondain des ruelles et le stoïcisme religieux de Port-Royal, et l'atmosphère hautaine de la cour et d'une société trop hiérarchisée, où chaque étage a pour l'étage inférieur condescendance et dédain.

Saint François de Sales, dans son traité, analyse la « sainte indifférence » des contemplatifs et énumère les biens auxquels elle s'étend : dans ce dénombrement il n'a garde de comprendre le salut éternel. Mais lui-même, lorsque dans sa jeunesse il était obsédé de l'idée de sa damnation, ne s'est-il pas délivré de cette hantise par une prière extraordinaire, où il admettait d'être damné si tel était le bon plaisir de Dieu, pourvu qu'il pût, durant sa vie ici-bas, aimer Dieu de tout son cœur? Et dans son traité même, ne dit-il pas que si, « par supposition impossible », il y avait plus de bon plaisir divin dans sa damnation que dans son salut, l'âme contemplative préférerait l'Enfer? Supposition impossible! disent les âmes avides de « perfection ». Il est certainement imparfait de souhaiter son salut éternel...

Et d'autres affirment que la contemplation peut être un état permanent, un acte ininterrompu, où l'on est impeccable; ou que la grâce, une grâce d'inspiration, les vient sans cesse gouverner ou faire prophétiser.

De telles erreurs n'avaient pas attendu le XVII<sup>e</sup> siècle pour germer sur la mystique chrétienne. Les Bégards, que le Concile de Vienne condamnait en 1311, ne professaient-ils pas l'impeccabilité des « parfaits », dès cette vie, leur pleine indépendance envers l'Eglise, l'inutilité pour eux de penser à l'Eucharistie ou à la Passion du Christ, et de pratiquer les vertus? — Mais au XVII<sup>e</sup> siècle le mysticisme qui se déployait et s'étendait si fort, comme une éclatante démonstration des forces vives du catholicisme en face de l'Eglise de Calvin devenue morne et triste, trouvait une occasion nouvelle de dévier dans la rapidité même de sa vogue : directeurs inexpérimentés, femmes ignorantes, livres écrits à la hâte dans le feu de l'« inspiration », que de mirages, combien d'écueils!

Le premier en date des auteurs quiétistes avérés est Jean Fal-



coni, religieux de la Merci. Sa *Lettre* à une de ses filles spirituelles, écrite en 1628, ne fut imprimée, à Madrid, qu'en 1657; mais elle avait d'abord circulé en copies; plus tard on la joindra pour l'imprimer au *Moyen Court*. Falconi, contemplatif, « enseigne le plus pur et le plus parfait esprit de l'Oraison », c'est-à-dire l'abandon, qui plonge l'âme en Dieu « comme un poisson dans la mer »; mais il croit qu'avec Dieu cette union peut être permanente, excluant pour l'âme parfaite toute responsabilité et tout péché; il déconseille à sa fille spirituelle de se représenter Dieu : « Ce serait vous l'imaginer d'une manière limitée », dit-il.

Est-il nécessaire de rappeler la « spiritualité » de Jean de Labadie, qui entre 1640 et 1670 déconcerta le Languedoc et la Hollande? La vie de ce singulier « directeur » est une série d'aventures religieuses et de scandales. Successivement Jésuite de la province de Guyenne, chanoine à Amiens, janséniste à Paris, illuminé et adamite à Toulouse, carme et ermite à la Graille, pasteur à Montauban, dans les Pays-Bas, à Genève, il disparut en 1668 et mourut enfin en 1674. Il avait composé, à l'usage des couvents d'abord, puis des communautés protestantes, divers ouvrages en prose et en vers sur l'amour de Dieu, par lesquels il tâchait d'introduire, comme on disait alors, « la nouvelle spiritualité et l'oraison mentale ». La liberté qu'il prêchait à ses adamites était grande, et plus grandes les libertés qu'il prenait lui-même avec les dames, pour éprouver, disait-il, si leur attention ne se laissait détourner par rien de la contemplation de Dieu.

\* \* \*

Le Quiétiste par excellence est Michel de Molinos. Cet Aragonais né en 1628, clerc de Valence, docteur en théologie, directeur, prédicateur, s'installe à Rome en 1663 comme procureur de la cause d'un bénéficiaire de Saint-André de Valence, mort en odeur de sainteté. Révoqué de cette mission, il reste à Rome, à prêcher et à diriger. En 1675, il publie un orthodoxe *Bref Traité de la Communion quotidienne*, et la *Guide spirituelle, qui débarrasse l'âme et la conduit, par le chemin intérieur, jusqu'à atteindre la contemplation parfaite et le riche trésor de la paix intérieure*.

A la *Guide* les approbations et les éloges autorisés ne manquèrent pas d'abord : les deux tiers des approbateurs sont des qualificateurs du Saint-Office.

De ton décidé, de style précautionné, la *Guide* ne semblait être qu'une somme du mysticisme traditionnel, composée par un directeur sûr d'être applaudi. Les premières pages vantent l'expérience religieuse, au détriment des théories livresques; puis la contemplation aux dépens de la méditation; mais il est précisé que ces avis s'adressent seulement aux âmes avancées dans les voies mystiques; et que dans la contemplation acquise l'homme collabore avec la grâce, tandis que dans l'infuse Dieu agit seul. Dans le livre I sont montrés les dangers de la dévotion sensible, des mortifications corporelles. La perfection est le silence en présence de la majesté et de la bonté de Dieu.

Pourtant les Jésuites de Rome, sans tarder, relèvent les formules de la *Guide* où la méditation est dépréciée. Molinos se défend en avocat habile, tour à tour obséquieux et obstiné. Le P. Segneri entreprend alors non seulement une apologie de la méditation, mais un examen précis du mysticisme nouveau, de l'oraison de quiétude. Un oratorien, Petrucci, répond. La polémique s'étend, mêlée de tentatives conciliatrices; et Molinos contre les *Exercices* de saint Ignace se réclame de saint Jean de la Croix. Les éditions de la *Guide* se multiplient : il en paraît vingt en six ans, sans compter les traductions en diverses langues. Et c'est le livre du P. Segneri qui est dénoncé au Saint-Office, et condamné (1681). Un autre Jésuite qui avait attaqué Molinos est condamné également. Un clerc régulier mineur, Regio, entreprend de démontrer

que la doctrine de Molinos est au fond celle des Béguards; Regio est condamné.

C'est alors, au début de 1682, que l'archevêque de Naples expose au Pape les méfaits du quiétisme dans son diocèse : ces sectaires, écrit-il, méprisent les prières vocales, la méditation; ils vivent dans une complète inertie religieuse, n'agissant que lorsque l'inspiration de leur fantaisie les emporte. Le cardinal Albizzi, ancien assesseur du Saint-Office et théologien écouté, compose un mémoire sur l'oraison nouvelle et ses antécédents dans l'histoire religieuse; en des termes pressants, qu'il emprunte à saint Bernard, il marque l'urgente nécessité de rendre à l'esprit de pénitence sa vraie place dans l'économie de la dévotion. Le P. Fr. Marchese, confrère de Petrucci de l'Oratoire, entreprend une enquête sur les effets de l'oraison de quiétude, telle qu'on la pratique à Rome dans les *conventicoli particolari di donne*, les petites chapelles, les coterie féminines de sainteté. Et il constate douloureusement : « Des personnes de toute condition et de tout degré de vertu s'adonnent à l'oraison de quiétude; cette oraison consiste essentiellement en un acte de foi à la présence de Dieu et de résignation de la propre volonté entre ses mains, avec le souci d'éviter tout acte particulier de pensée ou d'affection, et dans la seule attente des lumières de Dieu ou des mouvements de la grâce; même attitude, au moment de la tentation; ce néanmoins, ces personnes pensent vaquer ainsi à une contemplation continue, du moment qu'elles ne rétractent pas formellement l'acte premier. »

Marchese revient alors au livre de Molinos, et il y voit la source ou l'écho fidèle de ces désordres.

Molinos pouvait se croire intangible; ses partisans, au Sacré-Collège même, étaient si passionnés! et le Pape si désireux de ne décourager en rien l'esprit mystique; Il était pourtant suspect dans sa moralité : « Homme de mœurs médiocres », le qualifiait Albizzi dans son *Mémoire*. Le 18 juillet 1685, au grand scandale des dévotes qui étaient venues habiter son quartier, les sbires pontificaux l'arrêtent dans sa maison.

L'instruction commence, lente d'abord malgré le Pape, qui voudrait qu'on se hâtât de proclamer l'innocence de Molinos; puis ralentie par le Pape, qui craint un jugement fatal à Molinos et à l'oraison. On étudie la volumineuse correspondance des dirigées, qu'on a saisie chez le directeur. Pendant ce temps, en Espagne, le 24 novembre 1685, l'Inquisition d'Aragon condamne la *Guide* comme un livre « destructeur de la mortification et de la pénitence » et « donnant occasion aux ignorants ou gens peu versés dans les choses de l'esprit de se persuader qu'ils peuvent atteindre à la vie unitive sans passer par les étapes de l'illuminative et de la purgative ». A Rome, les interrogatoires se déroulent, les confrontations des dirigées et du directeur. Enfin la vérité se découvre sur les mœurs de Molinos. Lui-même, il avoue que depuis vingt-deux ans sa conduite est souillée de luxure. Sur septante témoins, quarante affirment et plusieurs démontrent par des lettres de leur directeur que Molinos leur a enseigné une théorie de la tentation supprimant toute responsabilité de l'âme qui succombe : l'empire du démon pouvant être irrésistible sur les corps, qui sont alors le théâtre d'un désordre où l'âme n'aurait aucune part. Molinos avoue la doctrine et la développe devant ses juges : ces violences diaboliques, dit-il, sont permises de Dieu pour épurer l'âme des contemplatifs, pour la transformer. Les scrupules qui s'ensuivent sont d'origine satanique eux aussi.

Des lettres de Molinos, de sa *Guide*, de ses réponses, deux cent soixante-trois propositions furent extraites, qu'il déclara lui-même être l'exacte traduction de sa pensée. Elles peuvent se résumer ainsi : « Pour Molinos, la perfection de la vie intérieure consiste dans la perfection de la passivité de l'âme : là est le secret de la paix, de l'union à Dieu, de la déification. L'activité propre, les désirs propres, les pensées propres sont les grands ennemis de la



vie divine; qui met cette doctrine en pratique simplifie son oraison comme toute sa conduite. Il ne s'inquiète ni des trois voies de la vie spirituelle, ni des méthodes compliquées de méditation. Résister aux tentations, gagner des indulgences, pratiquer des pénitences, réciter des prières vocales, est chose inutile, à ce stade. Une âme morte ne pense pas à soi : elle est fixée en Dieu. Le sommeil n'interrompt pas sa contemplation, pas plus que les actes en apparence peccamineux ne brisent la fidélité de l'amour. Cette âme élue ne connaît plus deux lois contraires : elle n'en connaît qu'une, celle de Dieu qui est son tout et son centre, sa lumière et sa paix. La transformation dont les saints ont conscience et jouissent dans le ciel est déjà ici-bas le partage des contemplatifs. Ils souffrent, il est vrai; mais la résignation à la volonté divine adoucit jusqu'à l'éteindre leur souffrance. Ils sont, en droit, capables de commettre le péché; en fait ils ne pèchent pas, encore qu'aux regards grossiers des hommes il puisse paraître qu'ils violent les préceptes du Décalogue ou de l'Eglise (1). »

Molinos se soumet d'avance à la sentence, quelle qu'elle puisse être. Il confesse ses erreurs, il y renonce. Après une abjuration solennelle, il entre aux prisons du Saint-Office. Le 16 septembre 1687, la bulle *Caelestis pastor* condamne l'hérésie quiétiste. Petrucci, le soutien de Molinos, que le Pape a promu cardinal en 1686, est obligé à une rétractation en février 1688; ses ouvrages sont mis à l'*Index*.

Le procès de Molinos avait duré deux ans; pendant vingt ans, Rome et l'Italie avaient reconnu et vénéré en cet homme un maître de la vie spirituelle la plus haute et la plus sûre. *Quomodo cecidisti, Lucifer?* A-t-on donc uniquement condamné l'arbre sur ses fruits? Et, dans ses désordres, sa responsabilité était-elle entière? N'était-il pas un anormal, d'une sensualité exaspérée, qui tâchait, par quel compromis de conscience! de concilier la satisfaction de ses appétits avec une doctrine mystique qu'il voulait maintenir pure, qu'il croyait sauvegarder orthodoxe? « On finit toujours par penser comme on a vécu »; ce mot profond d'un moraliste contemporain se vérifie une fois de plus, en cette « abominable » affaire. Dans son livre de 1675 à peine ou subtilement, mais grossièrement dans sa direction, Molinos a pensé comme il vivait.

Il avait empoisonné de présomption, plus encore que de sensualité, un grand nombre d'âmes ambitieuses. Auprès des raisonnateurs et des rigoristes, il avait discrédité l'esprit mystique, pour longtemps.

\* \* \*

Nicole, dès 1684, tenant à voir clair dans la spiritualité mystique, avait composé un *Traité de l'Oraison*. Était-il prévenu contre ces doctrines par leur apparente nouveauté? Par la méfiance et le mépris qu'elles enseignaient envers l'esprit de raisonnement, de méditation, d'attention figé sur l'homme, ses fautes, ses tares? Sans doute. Il redoutait plus encore l'état d'illusion, où se plaçaient si volontiers et si obstinément tant d'âmes avides d'être parfaites :

*Il y a d'étranges ressorts dans l'imagination, et surtout dans celle des femmes. La mobilité des esprits qui remplissent leur cerveau leur fait éprouver des sentiments qui les étonnent elles-mêmes, et leur font croire de bonne foi qu'elles sont dans des états surnaturels.*

Or

*L'illusion qui fait prendre les pensées de l'esprit pour des mouvements de la volonté est d'une grande conséquence dans la morale.*

Aussi réhabilite-t-il, en s'autorisant de sainte Thérèse, la prière vocale si dédaignée des nouveaux mystiques; les actes explicites

(1) R. P. DUDON, *Molinos*, pp. 201-202.

de foi, d'espérance, de charité; la méditation : quelle folie de supposer à la base de la méditation l'esprit d'orgueil, sous prétexte que méditer serait « prétendre assujettir l'esprit de Dieu à nos heures et à nos méthodes »!

*Tant s'en faut que cette détermination du temps qu'on veut employer à la prière soit capable d'éloigner l'esprit de Dieu, qu'elle est capable de l'attirer. Car Dieu aime l'ordre et la règle, et est ennemi de la confusion et du désordre.*

Nous pouvons et nous devons prier, c'est-à-dire demander. A l'égard du paradis et de l'enfer il n'y a déjà que trop d'âmes indifférentes :

*[Celles-là] n'auraient pas de peine à se mettre dans l'indifférence à l'égard de l'un et de l'autre, et prendre pour perfection ce qui viendrait de la dureté de leur cœur. Outre que tout cela se passe dans l'esprit, et que souvent le cœur y a peu de part, il serait aisé qu'elles prissent des pensées d'indifférence pour une actuelle indifférence, des pensées de parfait abandon pour un abandon effectif et qu'ainsi elles se flattassent d'être dans cet état sublime de perfection qu'elles auraient elles-mêmes formé... [En réalité], l'amour de Dieu le plus pur et le plus désintéressé enferme celui de notre salut.*

Ces mises au point de Nicole avaient sans doute quelque effet autour de lui, à Paris, sur les âmes prémunies ou prévenues contre les libertés mystiques par les disciplines jansénistes. Mais à Marseille, par exemple, l'apostolat de Malaval l'aveugle restait florissant. Ce pieux auteur d'une *Pratique facile* assez anodine, — où cependant la contemplation était présentée comme capable de devenir un état permanent, « invariable », d'où les tentations ne peuvent faire sortir l'âme fidèle, — enchantait l'imagination puérile et subtile de ses dévotes par les emblèmes de ses *Poésies spirituelles* : élévations sur un torrent, sur le soleil, l'écho, le zéphyr, sur un ruisseau, un troupeau de brebis, une fumée. La fumée, c'était l'orgueil :

*Elle voudrait obscurcir l'air,  
Mais elle est déjà consumée,  
En s'élevant elle se perd.*

Le Soleil représentait la « beauté souveraine » de Dieu, et le Ruisseau conseillait aux justes de « laisser tout couler ». — En Bourgogne, vers 1683, le prêtre Quillot commençait sa propagande quiétiste : voici le témoignage d'une de ses dirigées :

*M. Quillot me dit que les péchés devenaient des vertus et les vertus des péchés aux âmes qui étaient parvenues à un certain degré de piété en Dieu. Que pour y parvenir il ne fallait pas faire de réflexions sur les tentations, quelques suites qu'elles dussent avoir, ou il fallait communier sans s'en confesser, mais plutôt se confesser des résistances qu'on faisait aux tentations... Il me dit : il faut entrer dans un entier désintéressement de son salut... Il me parla d'une personne qui était dans cette voie de piété dans Dieu, qui voulait se jeter dans un puits; il me dit qu'on l'en empêcha, mais on eut tort de s'opposer à la volonté de Dieu.*

En 1684 paraissaient les *Conférences* de l'abbé d'Estival, qui, mêlant les citations de Malaval à celles de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de saint Bonaventure, condamnaient la réflexion comme une « distraction » de la vraie prière, déconseillaient formellement la méditation sur chacune des personnes de la Trinité ou chacun des attributs de Dieu, et donnaient comme but à la contemplation la « Majesté infinie de Dieu », son « immensité qui remplit tout le monde et les espaces qui sont au delà du monde » :

*Si vous descendez en enfer, vous verrez qu'il y est; il n'y a pas une goutte d'eau dans l'océan, pas un grain de sable sur les rivages, pas*



*un brin d'herbe dans les prairies, pas un point dans le firmament où Dieu ne soit en la nature, par nécessité. Il est en vous, vous êtes en lui. Voyez-le donc présent intimement à votre âme, et tenez-vous arrêtée dans la vue fixe et immobile de sa Majesté, sans aucun discernement de ses attributs, ni des qualités glorieuses qu'il a à notre égard, comme de rédempteur..., parce que ces différentes qualités... vous rempliraient l'esprit d'images...*

L'abbé d'Estival mettait en garde les âmes pieuses contre le mépris de la mortification et des œuvres contre l'illusion aussi, qui leur ferait prendre pour la plus haute oraison la « pure oisiveté ». Mais il jugeait « plus excellent » de considérer les effets de l'amour de Dieu fait homme « en la divinité seule, qui est la source de cet amour ». Ses cérémonies « symboliques », disait-il, l'Eglise les a établies par compassion pour la faiblesse humaine. Mais les « âmes généreuses passent au delà... et entrent par un simple regard dans la mer infinie de la divinité ». Enfin quel encouragement aux hardiesses théologiques des femmes, où Nicole voyait tant de périls, que cette affirmation :

*Il est très certain qu'une femme ignorante apprend plus, et est plus savante que tous les philosophes et tous les docteurs scolastiques, qui ne s'appliquent pas à la théologie pratique mystique (1).*

ALBERT CHEIREL,

Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

## Un très vieux drame maritime

Le hareng, arbitre des destinées économiques et politiques du Moyen âge, était très connu, très commun, et nous dirions même, presque populaire en Europe occidentale.

Il était aussi royal puisque, lors de son voyage à Biervliet, — alors partie intégrante de nos Flandres, — Charles-Quint alla, suivant une légende, prier sur le tombeau de Beuckels, notre ingénieur compatriote, qui, le premier, trouva l'art de saler le hareng.

Ce précieux poisson figurait en outre sur la table des rois. Et, à ce propos, nous allons donner une recette — qu'il est d'ailleurs prudent de ne jamais appliquer — : celle de la soupe dorée que l'on servait à notre raffiné Charles le Téméraire. Cette soupe dorée était composée de tranches de hareng et de tranches de pain grillé, imbibées de vin, de sucre et d'eau-de-vie, trempées dans du jaune d'œuf et soupoudrées de safran.

Enfin, poisson marchand, le hareng contribuait à enrichir de nombreuses abbayes disséminées le long de notre littoral, ou même éloignées parfois à l'intérieur du pays. C'est ainsi que l'abbaye des Dunes possédait à Nieuport des pêcheries et un atelier de salaisons. Le revenu qu'elle en touchait était fort important. Les archives de cette ville — miraculeusement sauvées pendant la guerre — permettent, en effet, de constater que, en 1474, Nieuport équipa plus de 70 bâtiments portant de 5 à 6 hommes d'équipage. A cette époque, le vieux port flamand bénéficiait déjà, en ce qui concerne la pêche aux harengs, de la réputation dont jouit plus tard Yarmouth en Angleterre, Geestemunde en Allemagne et Boulogne en France.

(1) Cette étude est extraite d'un important ouvrage à paraître dans la collection « Les Maîtres de la Pensée religieuse » sous le titre : *Fénelon ou la Religion du Pur Amour*, (chez Denoël et Steele, à Paris).

Nieuport avait même tout à fait supplanté Damme. Dans cette autre vieille cité, et jusqu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, la pêche aux harengs constituait la principale branche d'industrie locale, branche qui lui valut même un précieux privilège d'« étaple », longuement disputé par l'Ecluse. Au XII<sup>e</sup> siècle, la place aux harengs (*haryncplatse*) occupait à Damme une superficie de 200 verges. C'est dire l'importance que présentait le trafic harenguier à cette époque.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Dolman, prieur des Chartreux anglais de Nieuport, tenta d'inutiles efforts pour faire reflourir une pêche qui était alors tombée tout à fait en décadence. L'association qu'il constitua pour de nouveaux armements harenguiers se heurta malheureusement à un désastreux *dumping* hollandais. La pêche ne devait renaître en Belgique que grâce aux efforts de Josse van Iseghem, d'Ostende qui, en 1741, arma plusieurs bateaux pour la grande pêche aux harengs. Anéantie sous l'occupation française, elle reprit une certaine vigueur — et ce jusqu'en 1864 — grâce à la loi du 12 mars 1848 accordant une prime aux pêcheurs. Aujourd'hui, cette pêche aux harengs a de nouveau suscité en Belgique des initiatives grandissantes, qui sont cependant loin de correspondre aux nécessités de la consommation nationale.

\* \* \*

Vers 1187 s'était fondée, à Liège, une grande foire annuelle aux harengs. La cité mosane fournissait non seulement la Wallonie, mais presque tout l'empire germanique, ainsi qu'une partie de la Russie orientale. Pour ne pas être en reste d'avantages pécuniaires, le roi de France créa une autre foire à Étampes où l'on vendait également des maquereaux, des morues et même de la marée.

C'est que, si le hareng était la nourriture du pauvre, de l'artisan, du laboureur et, à plus forte raison, du pêcheur, il formait aussi l'alimentation accoutumée des armées féodales.

\* \* \*

D'après le trafic harenguier à l'intérieur des terres, on peut se faire une idée de ce qu'il était sur la côte. Aussi bien l'histoire d'une ville, Yarmouth, en Angleterre, est-elle l'histoire de la pêche harenguière tout entière. Les premières chartes qui fassent mention de cette cité datent de 670. A cette époque, Yarmouth était déjà un port de pêche très prospère. En 1109, il possédait 250 bateaux harenguiers de 60 à 80 tonneaux et devait armer 57 vaisseaux de guerre pour le service du roi.

Le commerce harenguier y était fort étendu. Comme en Belgique, nombre d'abbayes en vivaient. Citons celles de Saint-Alban, Saint-Edmund et Saint-Andrew. En 1109, la pêche était devenue tellement importante que la ville de Yarmouth décida de fonder une foire connue sous le nom de *Free Fair*, la foire libre. Elle durait quarante jours : l'Angleterre presque tout entière venait s'y approvisionner.

Le roi laissa d'abord faire. Quand il vit les bénéfices considérables qu'il en pouvait tirer, il mit des taxes sur la vente. Ceci a toujours été la politesse la plus habituelle des gouvernements quels qu'ils soient.

\* \* \*

Si les harengs étaient conscients nous les plaindriens, car ils seraient rongés de remords. De même qu'il y eut, en 1429, une bataille entre Anglais et Orléanais, assiégés et affamés, qui, dans l'histoire, porte le nom de Journée des Harengs, sachez que l'Angleterre vit une guerre provoquée par eux. Cela se passa en 1348. Guerre double en quelque sorte puisqu'elle éclata, d'une part, entre l'Angleterre et les villes hanséatiques, et, d'autre part, entre



ces mêmes villes et le Danemark. Il s'agissait de droits prélevés sur le hareng importé.

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, il y eut des luttes intestines : la mer du Nord fut le théâtre de combats violents. En 1532, nous voyons la Hollande déclarer la guerre à l'Ecosse parce que le hareng pêché par ses nationaux était taxé d'une façon prohibitive sur le marché écossais. La guerre dure neuf ans, jusqu'en 1541; la Hollande en sort victorieuse, phénomène important, car cette victoire est pour elle le commencement de sa puissance maritime.

D'ailleurs, la Hollande ne s'était pas improvisée pêcheuse; elle avait profité des embarras suscités par la guerre de Cent ans à ses rivaux pour s'adonner à cette industrie : elle avait fait son apprentissage.

C'est grâce à sa pêche harangière — l'histoire est formelle sur ce point — que les Hollandais ont pu construire leurs digues et fabriquer, pour ainsi dire, à l'abri de la mer, de toutes pièces, ce pays devenu gras et fertile. Selon un dicton, Amsterdam est bâtie sur des arêtes de hareng.

\* \* \*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la Hollande arrive à l'apogée de sa carrière maritime. Elle armait alors plus de 5,000 harangiers de 50 à 100 tonneaux chacun. Elle disposait de 100,000 pêcheurs, et le mouvement d'affaires résultant de la pêche s'élevait — évalué en notre monnaie d'avant-guerre — à près de 80 millions de francs. Yarmouth déclinait. La *Free Fair* avait disparu. Les habitants, misérables, n'entretenaient plus leurs demeures et même avaient demandé au roi la permission de loger dans la cathédrale. Mais l'Angleterre allait bientôt se relever de cette chute.

En 1651, Cromwell promulguait en effet l'acte de navigation. Comme nous le savons, cette loi était particulièrement dirigée contre

la Hollande, qui faisait le transport par mer de presque toutes les marchandises. Le premier résultat de l'acte de navigation fut — ce qu'on ignore généralement — la promulgation des taxes prohibitives sur le hareng pêché par les Hollandais. Immédiatement une nouvelle guerre s'ensuivit. Nous sommes en 1652. Cette fois, l'Angleterre est victorieuse. Après quelques convulsions intimes et la révolution de 1688, elle deviendra la souveraine des mers. Elle l'est restée jusqu'à la Grande Guerre.

Vous remarquerez combien, à propos de harengs, les nations étaient prêtes à s'égorger. On protestait par la force contre la mise de droits nouveaux. Aujourd'hui, il y aurait simplement des guerres de tarif ou d'obscurs contingentements.

Ainsi donc, dans le drame — car ce fut un véritable drame — où successivement la Hollande et l'Angleterre tinrent le premier rôle, l'extension harengière de l'une marqua pour l'adversaire le commencement du déclin et, pour elle-même, les préludes de la maîtrise de la mer.

Avions-nous tort lorsque, en commençant cet article, nous disions que le hareng fut, aux temps passés, le véritable arbitre des destinées politiques et économiques de l'Europe occidentale?

ALBERT DE BURBUKE DE WESEMBEEK.

#### AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit le 31 décembre de donner des instructions pour que la quittance postale qui leur sera prochainement présentée soit honorée à première présentation. Ils nous éviteront ainsi d'inutiles frais et ennuis.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Les conclusions du débat sur Jean Brito

La thèse savamment soutenue par M. Antoine Seyl qui revendique, dans une certaine mesure, la paternité de l'invention de l'imprimerie pour le Brugeois Jean Brito a recueilli de chaleureuses adhésions et soulevé du même coup d'énergiques contradictions.

A l'exemple de M. Seyl qui dans le numéro de novembre de la *Chronique graphique* reproduit loyalement les attaques, il est de stricte justice que nous les mettions, à notre tour, sous les yeux de nos lecteurs avec la réfutation qui y est jointe pour leur permettre de conclure en connaissance de cause.

Trois opposants sont descendus dans l'arène pour rompre une lance avec M. Seyl, le paladin de Brito : M. H. de la Fontaine-Verwez, conservateur à la bibliothèque de l'Université de Groningue, M. Paul Bergmans, conservateur en chef honoraire de la bibliothèque de l'Université de Gand, et M. Auguste Vincent, conservateur de la section des imprimés à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Le chevalier le plus empanaché de Gutenberg, le pourfendeur le plus résolu de Jean Brito est M. de la Fontaine-Verwez. Prenant

le ton du journaliste dans une correspondance adressée au *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, il ne peut même concevoir que l'on cite le nom de Jean Brito, il est persuadé — il n'est pas le seul — que le livre imprimé signalé comme acheté à Bruges en 1445 par Jean-le-Robert, abbé de Saint-Aubert, à Cambrai, dans ses *Mémoriaux*, n'est qu'un manuscrit ou un ouvrage xylographié. Voilà le débat tranché du premier coup. L'honorable et impétueux conservateur oublie seulement qu'il situe lui-même, avec Campbell, l'apparition du *Doctrinal* à une date intermédiaire entre les années 1477 et 1481, à l'époque où la typographie avait depuis quelque vingt ans vaincu la xylographie. Ce chevalier néerlandais a rapidement vidé les arçons.

\* \* \*

Le second contradicteur est précisément le vénéré M. Paul Bergmans, auquel en appelle M. de la Fontaine-Verwez en l'évoquant comme une ombre élyséenne « feu M. Bergmans », alors que ce pseudo-feu est plus alerte que jamais de corps et d'esprit.

Dans la lettre adressée à M. Seyl il le renvoie à une conférence sur ce sujet faite en 1898, où il marquait son scepticisme, et il affirme que depuis trente-six ans il ne s'en est pas départi.

Sur quel point précis porte le scepticisme de M. Bergmans? Sur l'identification entre le livre le *Doctrinal* « gettē en molle » (jeté



en moule) que l'abbé Jean-le-Robert fit acheter à Bruges en 1445 et le *Doctrinal* authentique de Jean Brito. Le fait est que le texte allégué des *Mémoriaux* ne cite pas le nom de Jean Brito. Mais l'honorable conservateur gantois honoraire n'hésite pas à reconnaître que « jeté en moule » signifie « imprimé par le procédé de la planche xylographique ou *métallographique* », tandis que l'impression du *Doctrinal* est certainement typographique. « Il n'y a pas d'assimilation possible pour moi », entre le « jeté en moule » et l'imprimé typographique.

Nous touchons ici au cœur de la question.

M. Seyl répond en substance que la planche de métal sur laquelle, selon lui, Brito gravait son texte, lettre par lettre, par la frappe de poinçons mobiles, a produit un résultat si proche de celui que réalise la composition par caractères mobiles ou la typographie, que le procédé a pu tromper un œil aussi averti que celui de M. Bergmans en le lui faisant prendre pour l'emploi des lettres mobiles.

« Si, ainsi s'exprime M. Seyl, au lieu de réaliser l'empreinte (la confection du flan reproduisant en creux les reliefs d'une composition que l'on glisse dans le moule où coule l'alliage typographique) d'après une composition de types mobiles préexistants, nous avons frappé lettre après lettre dans un métal tendre, au moyen de poinçons d'acier correspondant à chaque signe typographique, les textes à imprimer, le cliché que nous coulerions ensuite dans ce moule aurait toutes les apparences de la typographie mobile. »

En définitive, la mobilité des caractères — attribut essentiel de la typographie — aurait eu pour premier stade, à Mayence comme à Bruges, dans l'atelier de Gutenberg comme dans celui de Brito, la gravure en creux séparée par lettres au moyen de poinçons.

Le fabricant de ces poinçons est tout indiqué : Marc le Bongeteur, graveur de monnaies des ducs de Bourgogne, installé à Bruges depuis 1438.

Est-ce qu'il y a moyen de découvrir l'emploi de cette méthode par l'examen de l'unique exemplaire du *Doctrinal* que nous possédions ? Assurément et cette analyse a été faite à la loupe par M. Gilliodts-Severen, poussée davantage encore par M. Seyl.

Si le lecteur avait sous les yeux le spécimen que reproduit la *Chronique graphique*, il serait, je pense, gagné à la cause. Voici les indices du martelage au poinçon : 1<sup>o</sup> nombreuses ligatures (logotypes), réunion de plusieurs lettres sur un seul prisme-support pour réduire le nombre de lettres à graver ; 2<sup>o</sup> justification inégale des lignes, même de faibles débordements au début ; 3<sup>o</sup> ondulations légères indicatrices de petites déviations amenées par la succession des coups de poinçon ; diverses irrégularités, même des reprises dans les filets trahissant les soudures de frappes fragmentaires ; 5<sup>o</sup> inclinations à droite ou à gauche de certains caractères, indice manifeste de lettres frappées séparément. Enfin, remarque décisive, comment expliquer autrement que par la méthode de la planche gravée l'expression : *jetés en moule* ? Cette planche était l'empreinte, le moule tout trouvé.

Cette explication rencontre une autre objection de M. Bergmans : le titre d'inventeur que revendique Brito dans le colophon du *Doctrinal* serait à ses yeux presque un cliché à la mode, à preuve Castaldi, Jean Schotte. Non, la substitution de la planche de métal gravée au poinçon à la planche xylographiée est une invention, le stade ultime qui précède immédiatement dans l'évolution de l'art d'imprimer le terme final : la mobilité des caractères. Elle contient en germe prêt à éclore l'idée géniale de Gutenberg et de Schæffer.

Les autres difficultés opposées par M. Bergmans se retrouvent dans le long mémoire qu'adresse à la *Chronique graphique* M. Auguste Vincent. Passons-le rapidement en revue.

1. Le « moule » du *Doctrinal*, jeté en moule, peut avoir été gravé sur bois. Une réponse topique : il y avait plus de vingt ans que Coster de Harlem gravait sur bois. Comment donc Brito aurait-il pu dans son colophon se réclamer d'une invention, si sa planche ne présentait pas cette innovation d'être métallographique ?

2. Le livre, acheté à Bruges en 1445, n'est pas le *Doctrinal* de Gerson. En le dénommant ainsi, M. Seyl se trouve en bonne et nombreuse compagnie.

3. Ce livre est la célèbre *Doctrinale* d'Alexandre de Villa Dei, grammaire latine en vers qui eut une vogue immense. — Soit ! Il reste : qu'on vendait à Bruges en 1445 un *Doctrinal*, « *getté en molle* », c'est-à-dire imprimé, offrant les apparences de la typographie mobile et que Jean Brito revendique comme l'œuvre d'un art nouveau.

4. M. Vincent sous-évalue, minimise la portée du colophon et n'y veut voir qu'une allusion à des perfectionnements techniques et non pas à un procédé nouveau. Que le lecteur juge : je replace le morceau sous ses yeux d'après la traduction de M. Vincent.

« Regarde quelle est la grâce de la présente écriture. Compare l'ouvrage à l'ouvrage. Que le livre soit jugé d'après le livre. Considère combien proprement, combien nettement et combien élégamment a imprimé ceci le citoyen Brito Johannes, inventant un art admirable, sans que personne le lui montre, et aussi des instruments étonnants, non moins dignes de louanges. »

5. L'inspection des filigranes permet d'affirmer que le *Doctrinal* a été imprimé entre 1465 et 1483, ou entre 1475 et 1481. N'est-ce pas demander beaucoup, trop même, que de pareilles précisions, très approximatives d'ailleurs, à la connaissance des filigranes ?

5. Le *Doctrinal* porte sa date dans les signatures et les réclames qui ne furent imprimées qu'en 1472 par Jean Koelhoff, à Cologne. Et pourquoi par Jean Brito d'abord ?

7. Ce qui impressionne davantage le lecteur, c'est la carte de la diffusion de l'imprimerie dressée par M. Vincent.

Le nom de Bruges ne peut y être fixé comme centre de diffusion primitif. Mayence paraît d'abord en 1457. Puis se succèdent : Strasbourg, 1461 ; Bamberg, 1461 ; Subiaco, près de Rome, 1465 ; Cologne, 1466 ; Eltowl, près Mayence, 1467 ; Augsbourg et Bâle, 1468 ; Venise, 1469 ; Nuremberg, 1470. A partir de cette année, les ateliers champignonnent. Pour la Belgique, Alost vient d'abord en 1473 où un Alsacien et un Westphalien, arrivés de Venise, érigent un atelier. Bruges ne servirait de point de départ que vers l'Angleterre : Caxton, Anglais, imprimeur à Bruges, est parti pour Westminster en 1477.

Assurément, Bruges se relègue bien loin dans ce panorama. Cependant peut-on nier qu'on vendait des ouvrages imprimés à Bruges en 1445 ? Quel est l'argument positif rejetant le fait que douze ans avant l'apparition du premier livre mayençais (1457), il ait été imprimé à Bruges des livres caractérisés par la mobilité typographique réalisée d'ailleurs par la mobilité des poinçons, premier spécimen d'un art nouveau ?

L'argument intrinsèque fourni par l'analyse typographique du *Doctrinal*, renforçant l'attribution du colophon, justifiant la revendication d'un art nouveau, me semble irréfutable.

Le silence de l'histoire peut s'expliquer par le silence de Jean Brito lui-même, faisant mystère de son secret pour en garder seul le bénéfice.

Dans l'état présent de la discussion, il me semble démontré que Jean Brito est au moins le précurseur immédiat de Gutenberg, car il n'est pas établi qu'il a par lui-même passé de la mobilité des poinçons à celle des caractères. Gutenberg garderait donc la gloire



de l'achèvement de la découverte et notre Jean Brito de Bruges mérite de lui être associé et de partager sa gloire.

« Tous les anciens scribes, écrit M. Antoine Seyl, étaient à l'œuvre pour mécaniser leur profession. Jean Brito a incontestablement battu ses rivaux de justesse. Et il s'est hâté d'enregistrer le fait dans le premier volume dû à son ingénieux procédé ». Notre devoir est de le proclamer. Et M. Seyl peut à bon droit se réjouir d'avoir apporté avec une conviction éclairée son précieux concours à la solution d'un problème longtemps resté obscur, d'avoir largement contribué à restituer son juste trophée de gloire à notre compatriote, Jean Brito co-prototypographe et à Bruges, berceau de l'imprimerie. »

J. SCHYRGENS.

### Les transformations de la Banque Belge pour l'Etranger.

*Extrait du rapport de cette société :*

Au cours du dernier exercice, convaincus de l'utilité de voir nos succursales de Londres et de Paris, placées sous la nationalité des pays où s'exerce leur activité, nous avons, avec le concours de la Société Générale de Belgique et de banques amies, transformé en sociétés nos succursales précitées. La première, constituée sous la dénomination sociale de Banque Belge pour l'Etranger (Overseas) Limited, est une société anglaise au capital de 2 millions de livres sterling; la seconde, qui a pris le nom de Banque Belge pour l'Etranger, Paris, est une société anonyme française au capital de 30 millions de francs. Les deux nouvelles banques sont autorisées à porter le titre de Filiale de la Société Générale de Belgique. Elles ont commencé leurs opérations le 1<sup>er</sup> juillet 1934.

Nos succursales de Chine ont donné, pour l'exercice qui vient de finir, des résultats très satisfaisants et nous espérons que nos opérations en Extrême-Orient se poursuivront aussi favorablement. Tous nos efforts tendent non seulement à défendre mais à développer notre situation en Chine, où, grâce à notre présence et à l'activité de nos Agents, l'industrie belge a obtenu, dans ces derniers temps, des commandes importantes.

L'exercice 1933-1934 a procuré à la Banque Italo-Belge un solde bénéficiaire très intéressant; elle se propose de répartir, comme l'année dernière, un dividende de 7 %.

En Egypte, la situation économique du pays est bonne, favorisée par une belle récolte de coton et un budget en équilibre; les affaires commerciales et l'activité des banques sont cependant assez limitées; le loyer de l'argent se maintient à un niveau très bas et les capitaux trouvent difficilement à se reemployer. La Banque Belge et Internationale en Egypte distribuera, pour l'année 1933-1934, un dividende de 3 %.

La fusion du Wiener Bank-Verein avec l'Oesterreichische Credit Anstalt für Handel und Gewerbe est une des conséquences de la crise intense que l'Autriche subit depuis 1929 et qui a frappé si durement les grands établissements financiers de ce pays. Les assainissements opérés, l'effort et la coopération des autorités fédérales, l'assistance de la Société des Nations, constituent de sérieux éléments de nature à améliorer la situation économique.

En Europe Centrale, dans les Etats Balkaniques, ainsi qu'en Pologne, les effets de la crise mondiale se font toujours sentir; les échanges commerciaux avec la plupart de ces pays sont rendus de plus en plus difficiles par suite des restrictions de changes. Sous l'effet des mesures prises par certains gouvernements en faveur des débiteurs, le recouvrement des créances est rendu malaisé.

Vient de paraître

## Omer ENGLEBERT Le Curé Pecquet continue

*... Tout ce que dit le curé Pecquet s'accompagne, comme d'un petit air de flûte, d'une légère ironie, qui n'est que la forme exquise, imprévue, humoristique du bon sens. Il est original... Il représente ces curés intelligents et fins, frottés de lettres, mêlés aux choses de la vie, informés de tout, très libres d'esprit et prêtres excellents.*

(ANDRÉ BELLESSORT : Je suis partout.)

*... Il y a en lui la goguenardise apostolique, la charité franciscaine, l'ironie rabelaisienne, l'humour dru d'un moine de jabliau, la verve de cette terre ardennaise dont Verlaine garda toute sa vie la nostalgie.*

(J.-J. BROUSSON : Les Nouvelles Littéraires.)

*... On retrouve dans ce nouveau volume le même parfum de fioretti, relevé d'une rude et charmante saveur ardennaise. L'abbé Pecquet rend la religion si aimable qu'il donne envie au plus endurci des franc-maçons d'aller à la messe.*

(L. DUMONT-WILDEN : Pourquoi Pas?)

PARIS-PLON  
12 Frs

240 pages

En vente dans toutes  
les bonnes librairies

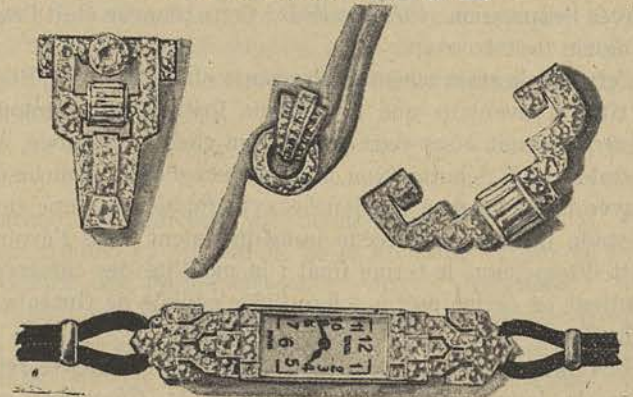


Fournisseur de la Cour

## SIMONET-DEANSCUTTER

EXPERT.  
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.  
72 rue Coudenberg  
— BRUXELLES —



La montre DUOPLAN.